



ACCIDENTS DE LA ROUTE :

11 morts dans un drame routier à Ouargla

page 3

ED DIWAN



Quotidien national d'informations culturelles Mercredi 30 Octobre 2024 - Prix : 15 DA Tirage 2000

ALGÉRIE - OMAN:

Signature de huit mémoires d'entente



page 2

Actualité



ALGÉRIE-SULTANAT D'OMAN:
De larges potentialités
et opportunités à saisir
pour consolider
la coopération
bilatérale **2**

ALGERIE-QATAR :
Le président
de la République
adresse
un message
écrit à l'émir
du Qatar **2**

LES TRAVAUX DEBUTERONT
DURANT L'ANNEE 2025 :
Levée
du gel
sur le projet
d'extension
du tramway
d'Oran **3**

4G :

Couverture de 85% de la population

p3

ALGÉRIE-SULTANAT D'OMAN:

De larges potentialités et opportunités à saisir pour consolider la coopération bilatérale

La visite d'Etat historique qu'effectue le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman où il aura des entretiens avec le Sultan Haitham ben Tariq, vient renforcer davantage les relations politiques et économiques entre les deux pays frères, qui ambitionnent d'élargir la coopération bilatérale et le partenariat, compte tenu de larges potentialités et des opportunités disponibles.

Les deux pays entretiennent des relations historiques et sont profondément marquées par une convergence de vues et une coordination politique de haut niveau, notamment sur les questions arabes et internationales. L'Algérie et le Sultanat d'Oman ont toujours oeuvré ensemble pour renforcer les relations bilatérales et maintenir la coordination sur la résolution des conflits en privilégiant la voie du dialogue et du règlement politique en vue de parvenir à la paix et à la stabilité dans la région. Cette concertation continue entre les deux pays a permis d'asseoir une relation forte entre les dirigeants des deux pays et leurs peuples respectifs, se traduisant par la tenue de réunions communes et des échanges de visites entre les hauts responsables, des parlementaires et des chefs d'entreprises, ainsi que la signature de plusieurs mémorandums et accords de coopération. Dans ce cadre, il y a lieu de citer la 8e session de la Commission mixte algéro-omanaise, tenue en juin dernier à Alger, et qui avait permis de raffermir la convergence des vues des deux pays face aux différents défis régionaux et internationaux. Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, avait mis en avant, à cette occasion, "la dynamique prometteuse et bénéfique que connaissent les relations algéro-omanaises ces derniers temps", laquelle augure, pour lui, de "belles perspectives que nous souhaitons explorer de la meilleure manière qui soit, au service de nos relations bilatérales et des causes de notre Nation arabo-musulmane". De son côté, le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, Badr bin Hamad bin Hamoud al Busaidi, avait relevé "la profondeur des valeurs de fraternité ancrée entre les deux pays et peuples", et "l'importance des relations bilatérales fondées sur un respect immuable, une approche constante et une compréhension approfondie et réfléchie".

Des projets économiques pour renforcer la coopération

La coopération économique entre les deux pays se distingue par un partenariat exemplaire dans divers domaines d'activités, notamment dans le secteur énergétique, avec la réalisation d'un important investissement dans le domaine de la production d'engrais, à travers la société mixte "AOA" pour la production d'engrais (urée et ammoniac), détenue par l'entreprise omanaise, SPGH et le groupe Sonatrach. Le complexe est entré en production en 2017, donnant chaque année plus de 2,4 millions de tonnes d'urée et 1,350 millions de tonnes d'ammoniac, destinées au marché local et à l'exportation. D'autres pro-



jets ont été également lancés par les deux pays dans les énergies renouvelables (EnR), l'agriculture saharienne, l'industrie pharmaceutique, les ressources minières, et bien d'autres secteurs inscrits au titre des priorités des deux pays. De nombreux accords signés entre les deux pays visent à soutenir et à encourager les partenariats bilatéraux en matière de commerce et d'investissement, dont l'accord visant à éviter la double imposition, l'accord sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements ainsi que l'accord portant création du Conseil des hommes d'affaires omanais et algériens. Dans le secteur des hydrocarbures, d'énormes opportunités existent pour développer des partenariats dans la recherche de champ gazier, dans la production et le transport d'hydrocarbures. En avril dernier, le groupe Sonatrach a signé à Mascate un protocole d'entente (MoU), avec la société omanaise OQ Exploration & Production (filiale de OQ Global Integrated Energy Company), en vue d'engager des discussions sur les opportunités de coopération dans les activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures. Les deux pays entretiennent aussi des contacts permanents dans le cadre de la coopération Opep et non Opep avec dans l'objectif commun de stabiliser les marchés pétroliers. Selon les observateurs, l'Algérie et le Sultanat d'Oman disposent d'atouts et de potentialités à même de hisser les échanges économiques et commerciaux, avec notamment des positions géographiques stratégiques. L'Algérie reste la porte d'entrée Nord du continent africain, avec une importante zone d'influence. Elle est également en face de l'Europe, à une heure de vol de Barcelone ou de Marseille. Quant à Oman, le pays constitue la porte

d'entrée des pays du Golfe et est situé à la croisée de la route maritime de la Chine, de l'Inde et du continent asiatique en général. Oman peut ainsi devenir le Hub des produits algériens exportés vers les marchés du Golfe, de l'Afrique de l'Est et de l'Asie, tandis qu'Alger est en mesure d'assurer une plateforme d'exportation des produits omanais vers l'Europe, le Maghreb et l'Afrique subsaharienne. Deux ports peuvent être des portes d'entrées pour les exportations algériennes et accueillir des investissements : le port de Salalah considéré comme le deuxième port le plus efficace au monde, avec 50 connexions directes sur toutes les routes maritimes, et celui de Duqm, dédié à l'énergie et les produits miniers. La région de Duqm est également connue pour ses ressources halieutiques abondantes, et projette de devenir une plaque tournante pour les industries de transformation du poisson et les projets d'aquaculture. En outre, Oman aspire à devenir un précurseur en matière de technologies d'énergies renouvelables, en accueillant de grands projets au monde dans le domaine de l'hydrogène vert, une ambition qui se croise avec celle de l'Algérie qui veut devenir un acteur majeur en Afrique dans ce domaine en mettant en place une importante production orientée principalement vers l'export. Dans le domaine des transports, la création d'une ligne aérienne entre les deux capitales serait d'une grande utilité pour faire découvrir la richesse des deux pays dans le domaine touristique, et faciliter les échanges économiques de haut niveau. Dans ce contexte de convergence, les deux pays sont appelés à mutualiser leurs efforts pour mettre en valeur ces atouts en les traduisant en projets de coopération dans les différents secteurs.

ALGERIE-QATAR :

Le président de la République adresse un message écrit à l'émir du Qatar

En sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounes Magramane, a

remis, ce mardi à Doha à S.E. le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Qatar, Cheikh Mohamed bin Abdulrahman bin Jassim Al Thani, un message écrit adressé par le président de la République à son

frère, Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, Emir de l'Etat du Qatar. À cette occasion, les deux parties ont passé en revue les relations bilatérales distinguées entre les deux pays et ont examiné les

moyens de les promouvoir à des niveaux plus élevés, conformément aux hautes directives des dirigeants des deux pays et à leur intérêt commun à conférer un caractère stratégique au partenariat bilatéral.

ALGÉRIE - SULTANAT D'OMAN:

Signature de huit mémorandums d'entente

Huit mémorandums d'entente concernant la coopération dans plusieurs secteurs ont été signés, mardi à Mascate, entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, pays frère. Les mémorandums d'entente ont été signés à l'occasion de la visite d'Etat du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman. La cérémonie de signature de ces mémorandums d'entente a eu lieu au Palais royal Al Alam, à l'issue des entretiens élargis tenus entre les délégations des deux pays, sous la co-présidence de sa Majesté le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, et le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il s'agit d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'éducation, d'un autre dans le domaine de l'emploi et de la formation et d'un troisième dans le domaine de l'information. Ces trois mémorandums ont été signés par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, et son homologue omanais, M. Badr Bin Hamad Albusaidi. Un mémorandum d'entente dans le domaine des services financiers a été signé par le ministre des Finances, M. Laaziz Faid, et son homologue omanais, M. Sultan bin Salem Al Habsi. Il s'agit également d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui a été signé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, et le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, M. Badr Bin Hamad Albusaidi, ainsi que d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'organisation des expositions, des événements et des conférences, qui a été signé par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, et le ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, M. Qais bin Mohammed Al Yousef. Un mémorandum d'entente dans le domaine de la promotion de l'investissement a aussi été signé par le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, et le ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, M. Qais Bin Mohammed Al Yousef. Un mémorandum d'entente dans le domaine de l'environnement et du développement durable a, par ailleurs, été signé par le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fazia Dahleb, et le ministre omanais de l'Energie et des Minéraux, M. Salem Bin Nasser Al Aufi.

L'Armée nationale populaire organisera une parade militaire le 1er novembre à Alger

En commémoration du 70ème anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération bénie et afin de consolider une longue tradition militaire, et sous la supervision de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, l'Armée nationale populaire (ANP) organisera, ce vendredi 1er novembre, un défilé militaire avec la participation des différentes Forces de défense nationale. Ce défilé militaire sera organisé au niveau de la Route nationale N° 11, à attenante à Djamaa El Djazair. Il est à noter que ce défilé peut être suivi en direct sur toutes les chaînes nationales publiques et privées.

ED-DIWAN

Quotidien National
d'Informations
Edité par EURL Société Seghir
de communication
Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice
de la publication
FATIMA-ZOHRA
SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 041 33 45 43

Les textes
et les photographies
envoyés ou remis
à la rédaction ne peuvent
être rendus ni faire
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tout article
sauf accord
de la direction
du journal.

LES TRAVAUX DEBUTERONT DURANT L'ANNEE 2025 :

Levée du gel sur le projet d'extension du tramway d'Oran

Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a annoncé, lundi, que la mesure du gel sur le projet de l'extension du tramway vers la zone de Belgaid (est de la ville d'Oran) a été « levée » et le lancement des travaux est prévu pour l'année 2025.

Lors de l'ouverture de la troisième session ordinaire de l'année 2024 de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Sayoud a précisé que le gel du projet d'extension de la ligne de tramway vers la zone de Belgaid, à l'est d'Oran, a été levé, ajoutant que le démarrage des travaux aura lieu durant l'année 2025, et ils seront suivis des travaux d'extension vers l'aéroport d'Es Senia, rapporte le journal El Watan. Le wali d'Oran a souligné que cette extension permettra d'assurer des services de transport de qualité vers le centre urbain de Belgaid, qui abrite des dizaines de milliers d'habitants et d'importantes infrastructures publiques, dont le pôle universitaire et le complexe sportif Miloud Hadeff. Pour rappel, le premier tronçon du tramway d'Oran, 18,7 km et 32 stations, est en service depuis le 2 mai 2013. Le tramway dessert notam-



ment : Sidi Maârouf, Haï Sabah, le campus de l'Université des sciences et de la technologie (USTO), le car-

refour des 3 cliniques, le palais de justice, Dar El Beïda, le quartier plateau Saint-Michel, le centre-ville

d'Oran (place du 1er novembre), M'dina El Djajida, Boulanger et Es Senia.

4G :

Couverture de 85% de la population

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki a présenté, lundi à Alger, un exposé portant sur l'état du secteur et ses perspectives futures devant la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN). M. Bibi Triki a précisé que cet exposé représente « une évaluation des réalisations et des acquis dans les domaines de la poste et des télécommunications, couvrant la période de début 2020 à octobre 2024 ». « Le secteur s'est engagé à atteindre plusieurs objectifs, en application des engagements du président de la République, en se basant sur deux

axes : le développement d'une infrastructure moderne pour les télécommunications et la mise en place d'un réseau postal de proximité, avec des structures réparties sur l'ensemble du territoire national à même de répondre équitablement aux besoins de la population, notamment dans les zones éloignées et à faible densité démographique », a affirmé M. Bibi Triki. Pour ce qui est de l'internet fixe, « le secteur s'est fixé deux principaux défis : d'une part, augmenter le nombre de foyers connectés au réseau, et d'autre part, améliorer en continu la capacité de débit à des tarifs abordables », tout en privilégiant l'utilisation

de la fibre optique, notamment la technologie FTTH (fibre optique jusqu'au domicile), a ajouté le ministre. Il a expliqué que « les données indiquent des résultats encourageants pour la période allant de début 2020 à septembre 2024, avec une augmentation du nombre de foyers connectés à l'internet fixe, passant de 3,5 millions en 2020 à 5,92 millions, l'objectif étant d'atteindre deux tiers des foyers, soit 6 millions d'ici fin 2024 ». « Une avancée notable a été enregistrée dans le nombre de foyers raccordés à la FTTH, atteignant 1,5 million en octobre 2024, contre 53.000 au début de 2020 », a fait savoir le ministre ajou-

tant que ces progrès ont été accompagnés « d'une amélioration de la qualité du débit ».

Déploiement de la 4G : couverture de 85% de la population

Quant à l'internet mobile, il a affirmé que son secteur « s'attache à étendre le réseau pour assurer une bonne couverture pour tous les citoyens, tout en veillant à une amélioration continue de sa qualité ». Il a ajouté que le secteur « supervise la poursuite des projets de déploiement de la 4G qui progresse de manière croissante sur tous le territoire national, permettant à la couverture de dépasser 85% de la population ».

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX :

« 21 000 détenus ont bénéficiés de la libération conditionnelle »



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a souligné, hier à Mila, que la libération conditionnelle des détenus est « au cœur de la politique de l'État visant à les réinsérer dans la société ». L'État « poursuit une politique de ré-

insertion des détenus, conformément à la loi et avec l'encouragement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin que les prisonniers puissent se réinsérer dans la société après leur libération », a déclaré le ministre, lors de

l'inauguration du nouveau siège de la cour de Mila, où il s'est également enquis de la situation du secteur dans cette wilaya. M. Tabi a souligné que le nombre de bénéficiaires de la libération conditionnelle, entre le début de l'année en cours et la fin du mois de septembre, a dépassé les 21.000 détenus remplissant les conditions légales nécessaires pour bénéficier de cette mesure. S'agissant du mécanisme de liquidation des biens saisis, le ministre a souligné que durant les trois dernières années, 300.000 dossiers relatifs à des saisies (véhicules, fonds, documents, etc.) ont été « liquidés, grâce aux efforts concertés et à l'efficacité des mesures prises à cet effet ». Lors d'une rencontre avec les personnels de la cour de Mila, M. Tabi a exhorté ces derniers à « amé-

liorer la qualité du service fourni au citoyen, en lui permettant, notamment, d'obtenir les documents qu'il demande dans des délais très courts ». Il a cependant évoqué les efforts consentis par l'État pour améliorer les conditions de travail des personnels du secteur de la Justice, en « ouvrant la porte au recrutement et en augmentant les salaires des employés, qui doivent, à leur tour, faire preuve de conscience professionnelle, pour fournir des services de qualité au citoyen ». Le ministre a inspecté les archives de la cour, où il a réitéré la nécessité d'une « gestion moderne, à travers l'adoption de la numérisation », devenue, a-t-il dit, un « impératif », pour faciliter le travail du personnel et permettre aux citoyens d'accéder rapidement à leurs documents.

Un Algérien reçoit le prix spécial «Patrimoine Vivant» 2024

L'historien et archéologue algérien Mounir Bouchenaki vient de recevoir le prestigieux prix spécial «Patrimoine Vivant» 2024 dé-

cerné par le Centre universitaire européen pour le patrimoine culturel. Mounir Bouchenaki, aujourd'hui âgé de 81 ans, est un

ancien directeur général adjoint de l'Unesco et ex-directeur général de l'ICCROM, ainsi qu'ancien directeur du Centre du patrimoine

mondial. Il a également servi au ministère algérien de l'Information et de la Culture de 1974 à 1982.

Air Algérie lance une promotion sur le réseau Afrique

La compagnie aérienne publique Air Algérie a annoncé le lancement d'une offre promotionnelle sur plusieurs de ses vols sur le réseau Afrique. Les souscripteurs au programme de fidélité d'Air Algérie ont reçu l'annonce d'une offre promotionnelle qui concerne un total de sept destinations sur le continent africain. L'offre en question concerne des billets en classe affaires. « Profitez de nos offres et voyagez en classe affaires entre l'Algérie et l'Afrique », précise Air Algérie. Les clients intéressés peuvent profiter de cette offre jusqu'au 31 octobre pour des vols programmés jusqu'au 29 mars 2025. Alger – Dakar : à partir de 142 700 dinars (679 900 XOF) ; Alger – Abidjan : à partir de 144 100 dinars (679 900 XOF) ; Alger – Bamako : à partir de 133 200 dinars algériens (669 300 XOF) ; Alger – Niamey : au prix de 131 800 dinars (619 900 XOF) ; Alger – Ouagadougou : au prix de 121 600 DZD (599 900 XOF) ; Alger – Douala : 172 400 dinars ; Alger – Nouakchott : à partir de 126 300 dinars.

Le Premier ministre installe M. Mebrouk Zidelkhir à la tête du HCI

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé la cérémonie d'installation de M. Mebrouk Zidelkhir en qualité de président du Haut Conseil Islamique (HCI), et ce, en application du décret présidentiel du 14 octobre 2024, indique un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cette cérémonie, le Premier ministre a entamé son allocution en «présentant ses félicitations au nouveau président du Haut Conseil Islamique pour la confiance placée en lui par Monsieur le président de la République», mettant en avant «l'importance majeure qu'accorde Monsieur le président de la République à cette institution constitutionnelle de référence, eu égard au rôle pivot et important qui lui incombe dans le rayonnement de l'islam, avec ses principes intrinsèques et ses fondements authentiques, et dans la bonne compréhension de notre religion et sa protection contre toute instrumentalisation politicienne ou idéologique, en s'employant à corriger les idées fausses». Le Premier ministre a également salué le riche parcours du Dr. Mebrouk Zidelkhir, considéré comme «une valeur et une sommité scientifique et religieuse qui a voué sa vie à la science, au savoir, et aux sciences islamiques». La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du HCI, en présence du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, du Conseiller du président de la République chargé des affaires religieuses, des zaouias et des écoles coraniques, Mohamed Hassouni, ainsi que de membres du HCI, selon la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE : 11 morts dans un drame routier à Ouargla

La gendarmerie nationale a fait état d'un drame routier ayant coûté la vie à 11 personnes et des blessures à une douzième personne à Hassi Messaoud, dans la wilaya de Ouargla. Selon la page Tariki de la gendarmerie nationale, le drame s'est produit sur la RN° 53A, reliant les communes de Hassi Messaoud et El-Barma, précisément à Bir Bouka. Selon un communiqué de la protection civile, cet accident survenu, ce mardi à 7h20, consistait en une collision entre un camion semi-remorque et un minibus.

PLF 2025/ SECTEUR DES TRANSPORTS: Priorité au développement des infrastructures de base et des structures d'accueil

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana a affirmé, lundi à Alger, que le budget proposé pour le secteur dans le projet de loi des finances (PLF 2025) priorisait le développement des infrastructures de base et des structures d'accueil en vue d'assurer le transport des personnes et des marchandises, d'améliorer la qualité des prestations et de répondre à la demande croissante pour les différents modes de transport.

Lors d'une séance de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du PLF 2025 tenue sous la présidence de Mohamed Hadi Oussama Arbaoui, président de la commission en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a précisé qu'un montant total de 42,95 milliards de DA a été alloué en tant qu'autorisations d'engagement pour la réalisation des programmes de son département ministériel, dont 7,83 milliards de DA pour les dépenses d'investissement. Ces dépenses d'investissement concernent notamment les nouveaux projets tels que la mise à jour des plans directeurs relatifs aux transports ferroviaires, aux ports et aux aéroports, la réhabilitation de plusieurs aéroports, le renforcement et l'extension des systèmes de vidéosurveillance et de caméras thermiques dans les aéroports, ainsi que l'élaboration d'une étude pour les protéger des inondations, sans oublier la modernisation du réseau électrique, de l'assainissement et des systèmes anti-incendie dans les aéroports. Evoquant les dépenses des employés, le ministre a souligné qu'un montant de 4,49 milliards de DA a été alloué pour couvrir les salaires des employés au niveau de l'administration centrale, dont 830 millions de DA pour l'administration centrale et 3,66 milliards de DA pour les services décentralisés. En revanche, un montant de 200,15 millions de DA a été consacré aux dépenses de gestion des services, réparti entre 95,54 millions de DA pour la gestion des services de l'administration centrale, et 104,61 millions de DA pour la gestion des services décentralisés, selon M. Zahana. Quant aux dépenses de transfert pour l'année 2025, le ministre a



précisé qu'un montant de 30,43 milliards de DA a été réservé pour couvrir les dépenses de contribution de l'Etat au titre des incidences du service public, réparties comme suit: 17 milliards de DA pour la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), 12 milliards de DA pour Air Algérie, 600 millions de DA pour Tassili Airlines, et 6 millions de DA à l'Etablissement national de la navigation aérienne (ENNA). Ainsi le montant total des crédits de paiement pour le portefeuille de programmes du ministère des Transports, au titre du PLF 2025, s'élève à 75,63 milliards de DA. Par ailleurs, le ministre a précisé que dans le cadre du PLF 2025, deux articles relatifs aux taxes parafiscales, ont été proposés. Le premier article concerne la redevance de contrôle d'approche pour

l'usage des installations et services de navigation aérienne, appliquée à tous les aéronefs bénéficiant de ce contrôle, calculée sur chaque décollage d'aéronef, et perçue par l'ENNA, afin d'assurer son équilibre financier. Le deuxième article concerne la redevance au bénéfice de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), en vue de protéger les droits des passagers et les prestations qui leur sont fournies, afin d'assurer les ressources indispensables à cette Agence et de lui permettre d'accomplir ses missions en matière de sécurité, de contrôle, de supervision et d'organisation du secteur de l'aviation. La redevance, supportée par les passagers, s'applique à toutes les dessertes aériennes domestiques ou vers un aéroport international, et sera perçue par les compagnies nationales

d'exploitation des services aériens, les compagnies transport aérien étrangères et tout exploitant d'avions. Cette redevance sera versée à l'ANAC, à la fin de chaque mois, avec un montant fixé en HT, de 100 DA pour les voyageurs à destination d'un aéroport algérien, depuis les aéroports d'Alger, Constantine, Oran, Hassi Messaoud, Bejaia, In Amenas, Ghardaïa, Tamanrasset, Tlemcen et Annaba, et de 75 DA depuis d'autres aéroports algériens. Quant aux voyageurs à destination d'aéroports étrangers, la redevance est fixée en HT à 400 DA depuis l'aéroport d'Alger, à 300 DA depuis les aéroports de Constantine, Oran, Hassi Messaoud, Bejaia, In Amenas, Ghardaïa, Djinet, Tlemcen, Annaba, Chlef et Sétif, et à 200 DA depuis d'autres aéroports algériens. **Aïal.B**

Les textes d'application de la loi sur la comptabilité publique publiés au Journal officiel

Quatre textes d'application de la loi relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, ont été publiés au Journal officiel (JO) n 71. Il s'agit des décrets exécutifs n 24-343 fixant les modalités de nomination et d'agrément des comptables publics, n 24-344 fixant la procédure de réquisition des comptables publics par les ordonnateurs, n 24-345 fixant les conditions de mise en jeu de la responsabilité pécuniaire des comptables publics et les procédures d'apurement des débits, et le décret n 24-346 fixant les modalités de création, d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des régies de recettes et/ou de dépenses. Ces décrets exécutifs ont été signés par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le 14 octobre. La loi relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière est entrée en vigueur en juillet 2023 suite à l'adoption par les deux chambres du parlement de ce texte qui vise à instaurer une plus grande transparence dans la gestion pour un contrôle plus efficace des deniers publics. Le texte en question est axé autour du passage d'une comptabilité de caisse à une comptabilité d'exercice, selon un système comptable qui vise à organiser l'information financière et sa présentation, de manière à être au diapason des exigences des normes comptables internationales dans le secteur public. Ce texte consacre trois types de comptabilité: la comptabilité publique, la comptabilité budgétaire et la comptabilité analytique.

VIANDES BLANCHES: Signature d'une convention cadre pour renforcer l'approvisionnement du marché durant le Ramadhan

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a présidé, lundi, la cérémonie de signature d'une convention cadre pour renforcer l'approvisionnement du marché en viandes blanches et garantir la disponibilité du produit durant le mois de Ramadhan, indique un communiqué du ministère. La convention a été signée entre le Groupe des industries agroalimentaires et logistiques (Agrolog), la Fédération nationale des aviculteurs (FNAV) et la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), "dans l'objectif de renforcer l'approvisionnement du marché national en viandes blanches, notamment durant le mois de Ramadhan", précise le communiqué. Cette convention s'inscrit dans le cadre des mesures proactives prises par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour garantir l'approvisionnement du marché en produits agricoles de large consommation, à l'instar des viandes blanches, et ce à travers le renforcement de la coopération et du partenariat entre les professionnels des divers filières agricoles et les opérateurs économiques publics, ajoute le communiqué. Elle vise également à constituer un stock de viandes blanches afin de réguler le marché national en coordination avec les parties concernées, en l'occurrence les aviculteurs (particuliers ou organisés en coopératives), les entreprises relevant du Groupe Agrolog, l'Office national des aliments de bétail (ONAB) (à travers ses filiales), outre la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA) et la Société Entrepôts Frigorifiques de la Méditerranée "Frigomedit".

ENERGIE:

Les moyens de coopération entre l'Algérie et le PNUD passés en revue

Le Secrétaire général adjoint de l'ONU et Directeur régional pour les Etats arabes du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Abdullah El-Dardari, a été reçu, lundi, au siège du ministère de l'Énergie et des Mines pour discuter des possibilités de développement de la coopération dans le domaine de l'énergie. M. El-Dardari a été reçu par le Secrétaire général du ministère de l'Énergie et des Mines, Abdelkrim Aouissi, en présence de la Représentante résidente du PNUD en Algérie, du Directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), ainsi que de cadres du ministère et de l'organisation onusienne. Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération entre l'Algérie et le PNUD et évalué les projets en cours, notamment avec l'APRUE, après la rencontre tenue entre le ministre de l'Énergie et des Mines et la Représentante résidente de cette instance onusienne en Algérie. Les discussions ont porté principalement sur les moyens de



renforcer la coopération en matière d'échange d'expertises et d'assistance technique dans les projets en cours liés à l'efficacité et à la transition

énergétiques, au développement des modèles et à la gouvernance énergétique, outre les perspectives de développement de cette coopération afin

de l'étendre à des domaines tels que les énergies renouvelables (énergie solaire photovoltaïque et énergie éolienne) et le développement et l'utilisation de l'hydrogène vert en tant qu'alternative énergétique pour réduire l'empreinte carbone dans le secteur industriel et encourager la mobilité propre et durable. A cette occasion, M. El-Dardari a affirmé son intérêt pour le renforcement de la coopération avec l'Algérie dans le développement des programmes en matière d'efficacité énergétique, d'énergies nouvelles et renouvelables et de transition énergétique, ainsi que dans le domaine du développement de l'hydrogène vert, notamment s'agissant des aspects juridiques et réglementaires de cette filière. Il a, à cet égard, fait savoir que l'équipe technique du PNUD était disposée à tenir des rencontres avec les cadres et experts algériens en vue de mettre en place un plan d'action clair pour la concrétisation de projets dans les meilleurs délais et l'adoption de programmes de formation visant à développer le capital humain dans ces domaines, selon la même source.

TLEMCCEN: Une nouvelle stratégie pour l'engraissement du thon rouge en Algérie

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Ahmed Badani a déclaré, lundi à Tlemcen, que la ferme d'engraissement du thon rouge au port de Sidi Youchâa (Tlemcen) est un projet stratégique en Algérie.

Le ministre a, dans une déclaration à la presse, indiqué que la ferme d'engraissement de cette espèce de thon est le premier projet à l'échelle nationale, lancé au niveau du port de Sidi Youchâa pour une capacité de production de 950 tonnes, soit l'équivalent de 10 millions de dollars supplémentaires dans le domaine de l'exportation du thon rouge, indiquant que le quota de l'Algérie de pêche du thon rouge est estimé à 2.064 tonnes. Rappelant que le volume de cette espèce halieutique exporté durant, l'année écoulée, a rapporté un montant évalué entre 25 et 27 millions de dollars, le ministre a indiqué : "Nous allons accompagner l'investisseur initiateur de ce projet, qui permettra de produire localement le thon rouge pour être disponible dans le marché algérien tout au long de l'année". Il a, à ce titre fait observer que son département ministériel s'attèle, en coordination avec le ministère mauritanien du secteur, à faire baisser les taxes imposées aux navires participant aux campagnes de pêches hauturières du thon rouge. Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a, d'autre part, souligné que le port de Sidi Youchâa constitue un véritable pôle dans le domaine de la pêche en haute mer, faisant observer que le Gouvernement œuvre à prospecter de nouvelles aires de pêche en haute mer sur un rayon de 12 milles marins, à l'effet d'accroître la production, de même



qu'il œuvre à l'élaboration d'une stratégie visant le renforcement de la flotte de pêche, à travers la création de 15 sites pour la fabrication de navires de pêche au niveau des différents ports du pays dédiés à l'activité du secteur. Il a, dans ce contexte, signalé que 11 navires de pêche sont en cours de construction, dont ceux en chantier dans la wilaya de Tlemcen, offrant ainsi des perspectives de s'orienter vers la pêche hauturière et auxquels il convient d'ajouter des navires de plus de 40 mètres de longueur à importer pour la consolidation de la flotte de pêche disponible, conformément aux instructions du président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune. M. Badani a, par ailleurs, supervisé la cérémonie inaugurale de la rencontre régionale ayant pour thème la sécurité et la prévention des accidents maritimes et des maladies professionnelles. Il a aussi supervisé la signature de renouvellement du contrat de partenariat entre la direction locale de la Pêche et de l'aquaculture et l'Université de Tlemcen et la signature d'un autre contrat de partenariat entre la direction locale du secteur et celle des services agricoles (DSA), avant d'honorer les proches des victimes du naufrage d'un navire de pêche survenu au mois de juin dernier au large de Ghazaouet. *Mokhtari.M*

DJANET: Didouche appelle à l'intensification des opportunités de promotion du tourisme saharien



Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Mokhtar Didouche, a plaidé, lundi depuis la wilaya de Djanet, pour l'intensification des opportunités de promotion du tourisme saharien, à l'effet d'impulser le secteur du tourisme dans les wilayas du Sud du pays. "Il appartient aux responsables et partenaires du secteur du tourisme d'œuvrer à l'intensification des opportunités de médiatisation du tourisme saharien à l'effet d'impulser le tourisme dans les régions du Sud du pays", a souligné M. Didouche lors de sa visite de travail dans la région. Mettant en valeur les potentialités touristiques dont regorge cette jeune wilaya du pays à même d'assurer le succès de la saison touristique saharienne 2024/2025, le ministre a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessité d'accorder les facilités nécessaires aux artisans pour prendre

part aux différentes manifestations et expositions internationales à l'effet de promouvoir les atouts d'artisanat que recèle l'Algérie. "La perle du Tassili N'Ajjer renferme un riche patrimoine d'artisanat d'où l'importance de le préserver", a indiqué M. Didouche, avant d'appeler à la formation des artisans en vue d'assurer la pérennité de ce legs et l'encouragement des associations artisanales activant dans cette wilaya. Mettant à profit sa tournée dans la wilaya de Djanet, le ministre a présidé, en présence des autorités locales, une cérémonie de remise des autorisations d'exploitation à deux nouvelles agences de tourisme et de voyages avant de suivre un exposé faisant le point sur la situation du secteur du tourisme et de présider une rencontre avec les responsables des agences de tourisme et de voyages. Cette ren-

contre a été mise à profit par les responsables pour soulever une série de questions dont notamment la suggestion d'ouverture d'une nouvelle liaison aérienne Rome (Italie) à Djanet (Algérie) et la révision du billet de voyage de la desserte Paris (France) et Djanet. En réponse à ces questions et autres, le ministre a soutenu que ces préoccupations requièrent la coordination avec d'autres secteurs, avant d'ajouter que le secteur du tourisme de la wilaya connaît, à la lumière des facteurs encourageants, une "avancée" qu'il appartient aux propriétaires des agences de tourisme et de voyages de fournir davantage d'efforts pour promouvoir le tourisme saharien. Poursuivant sa tournée dans la région, M. Didouche a visité le musée de Djanet, ses pavillons et composantes, anciens objets, pierres, objets fossiles, espèces faunistiques et floristiques ayant peuplé la région, en sus du volet culturel traitant les anciennes civilisations. De même, il s'est enquis du guichet unique composé des divers partenaires du secteur du tourisme et de l'artisanat, et du visa de régularisation prônée par l'Etat en direction des touristes étrangers désirant se rendre aux régions touristiques de Djanet, avant de visiter le centre de l'artisanat de Djanet. Le ministre du tourisme et de l'artisanat a, au terme de sa visite dans la région, inspecté la zone touristique "Djorf Amoud", (60 km du chef lieu de wilaya), où il a pris connaissances d'un camp touristique monté par un opérateur touristique privé.

MÉDÉA: Plusieurs structures éducatives et de jeunesse inaugurées

Plusieurs structures éducatives et de jeunesse inaugurées à Médéa, ce lundi. Ses structures ont été baptisées en hommage aux Chahids et Moudjahids dans diverses communes de Médéa, à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution de novembre 1954 à El Omara, à l'est de Médéa, un nouveau groupe scolaire, aménagé dans des locaux auparavant abandonnés, a été inauguré et a reçu le nom du moudjahid décédé Tahar Maamri. La cérémonie, présidée par le wali Djahid Mous, a rassemblé des moudjahids de la région ainsi que la famille du défunt. Dans la commune de Baâta, au nord-est, une salle polyvalente a été nommée en l'honneur du Chahid Aissa Lakhdari.

De plus, une auberge de jeunes, pouvant accueillir 50 lits, a été inaugurée dans la commune d'El Haoudine, également au nord-est, et a été baptisée en mémoire des deux frères martyrs, Mokhtar et Ahmed Khalfi. Un second groupe scolaire a vu le jour dans le pôle urbain de la commune de Mezghena, au nord de Médéa, et a été nommé d'après le Chahid Amar Boualem. À Beni Slimane, à l'est, les autorités locales ont également donné le nom du moudjahid décédé Habechi Bouaichaoui à un lycée de 1000 places. Par ailleurs, le wali a lancé le projet de raccordement au gaz naturel pour 180 foyers situés dans l'agglomération urbaine secondaire d'El Hamadia, relevant de la commune de Djouab, à l'est de Médéa.

SOUK AHRAS : Le Médiateur de la République insiste sur l'amélioration de la qualité du service public



Le Médiateur de la République, Madjid Ammour, a souligné, ce lundi à Souk Ahras, que l'amélioration de la qualité et du rendement du service public «reste tributaire d'une évaluation périodique des prestations fournies aux citoyens». La performance du service public et son évaluation «ne sont mesurables que par les résultats obtenus», a indiqué M. Ammour lors d'une visite du siège de la conservation foncière de la wilaya, avant d'ajouter que cela permet à l'administration publique de «s'engager dans une démarche évolutive continue» en vue d'améliorer les prestations. Le même responsable a également suivi un exposé sur les étapes de préparation et de mise à disposition des actes fonciers dans la wilaya de Souk Ahras, leur délivrance en un temps record et les différentes facilités accordées aux citoyens dans ce domaine. Cette visite a été l'occasion pour les citoyens de la wilaya d'échanger directement avec le Médiateur de la République et d'exprimer leurs préoccupations quant à l'amélioration de leurs conditions de vie. Inspectant les projets d'aménagement urbain dans les cités du 20-Août, Gouisssem-Abdelhak et Tagtaguia, au chef-lieu de wilaya, le Médiateur de la République a indiqué que ces réalisations sont «un signe de l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au service du citoyen», ajoutant que des efforts continueront d'être déployés pour «assurer une meilleure prise en charge des préoccupations de la population». Au siège de la commune de Machrouha, où il a inspecté les

conditions de prise en charge des requêtes des citoyens, M. Ammour a souligné qu'il est «nécessaire d'adopter une nouvelle approche à même de consacrer l'éthique professionnelle dans les administrations et les institutions publiques, en se fondant sur des mécanismes efficaces visant à faire accomplir à l'employé les tâches qui lui sont assignées conformément à ses devoirs professionnels, et à consolider la culture du service au citoyen, ainsi qu'à améliorer le rendement de ces structures à travers l'évaluation périodique de leur travail». Le médiateur de la République poursuivra sa visite de terrain par l'inspection des conditions de scolarisation des élèves de l'école Ballout-Khemissi, dans la mechta d'Ain Chekaa (commune de Hanancha), pour se rendre ensuite dans la commune de Heddada où il s'enquerra de l'avancement des projets de construction d'un hôpital de 60 lits et d'un puits profond, engagés dans le cadre du programme d'urgence de développement, avant de rencontrer des citoyens de la région pour écouter leurs préoccupations. M. Ammour avait entamé sa visite à Souk Ahras par l'inauguration, au siège de la radio régionale de Souk Ahras, d'une grande salle d'activités dotée d'un studio pour des séances interactives avec le public. Le Médiateur de la République et la délégation qui l'accompagne s'y sont également recueillis et assistés à la levée des couleurs nationales à l'occasion du 62e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la radio et la télévision algériennes.

Le ministre de la santé reçoit le vice-ministre des Forces armées révolutionnaires cubaines

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a reçu au siège de son département, le vice-ministre cubain des Forces armées révolutionnaires, le Général de Corps d'Armée, Joaquin Quintas Sola, accompagné d'une importante délégation, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

À l'entame de cette rencontre, M. Quintas Sola a exprimé sa gratitude pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé, saluant les relations historiques de longue date liant les deux pays, précise-t-on de même source. Il s'est dit heureux de se trouver en Algérie en cette période coïncidant avec la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. De son côté, M. Saihi, qui est également président de la Commission mixte algéro-cubaine, a évoqué les relations de solidarité liant les deux pays ainsi que les perspectives de leur renforcement dans le domaine de la santé, et ce au mieux des intérêts communs conformément aux orientations des dirigeants des deux pays. Dans ce cadre, les deux parties sont convenues de poursuivre l'action commune pour renforcer davantage la coopération bilatérale, en apportant les dernières retouches à la



Convention algéro-cubaine, axée principalement sur la gynécologie-obstétrique, l'ophtalmologie et la radiologie diagnostique, tout en intégrant la médecine préventive, étant la base essentielle des systèmes de santé, conclut le communiqué. **Mérim. K**

OCTOBRE ROSE À ADRAR :

Le soutien psychologique nécessaire aux femmes atteintes de cancer du sein (rencontre)

La nécessité d'apporter un soutien psychologique aux femmes atteintes de cancer du sein pour améliorer leur état, a été soulignée par les participantes à une rencontre de sensibilisation sur la prévention de cancer du sein, organisée à Adrar, a-t-on appris vendredi des organisateurs. Lors de cette rencontre, organisée jeudi en coordination avec les services de la direction locale de la Santé, la cellule de solidarité de proximité et le Croissant rouge algérien, et animée par des médecins spécialistes, les intervenantes ont mis en avant l'importance du dépistage précoce du cancer du sein chez les femmes âgées de plus de 40 ans, rappelant intérêt d'effectuer un auto-examen (palpation) mensuel des seins. Les participants ont également proposé aux femmes psychologues et médecins spécia-



listes du Centre anti-cancer (CAC) d'Adrar et d'autres structures de santé de sensibiliser sur l'importance de l'alimentation saine et bien équilibrée pour éviter de

contracter cette maladie dangereuse. Dans ce contexte, il a été aussi recommandé la sensibilisation sur l'importance du dépistage précoce, notamment dans les zones reculées, la pra-

tique régulière d'activités physiques pour diminuer le risque de cette pathologie. Il s'agit aussi de consulter des médecins sur les examens périodiques et les facteurs personnels qui augmentent le risque, ainsi que de veiller à entamer les soins dès la détection de changements anormaux pour augmenter les chances de guérison, ont-ils souligné. En marge de cette rencontre organisée à l'École supérieure d'agriculture saharienne d'Adrar, des consultations volontaires sur le dépistage précoce du cancer du sein ont été initiées au profit des étudiantes de l'école. Des consultations similaires ont été organisées dans les résidences universitaires des filles de la wilaya, menées par un personnel médical et des psychologues, ont indiqué les organisateurs.]

SANTÉ:

Course à Alger pour sensibiliser au dépistage précoce du cancer du sein

Une course de solidarité visant à sensibiliser sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein, a été organisée samedi à Alger par la Société algérienne des cancers gynécologiques (SACG). Cet événement vise également à mobiliser des contributions pour soutenir la lutte contre les différentes formes de cancers gynécologiques. Cette course, organisée dans la forêt du parc de loisirs de Ben Aknoun, a rassemblé plus d'une centaine de participants, incluant des médecins, du personnel soignant et des membres d'asso-

ciations sportives. Dans une ambiance conviviale, les coureurs ont parcouru plusieurs kilomètres pour affirmer leur engagement dans la lutte contre le cancer du sein, qui est la forme de cancer la plus courante chez les femmes. À l'issue de l'événement, les représentants de la SACG ont souligné l'importance du dépistage précoce pour faciliter la prise en charge des patientes et maximiser les chances de succès des traitements. Ils ont également lancé un appel à contribution pour soutenir leurs activités d'information,

de sensibilisation et de formation sur les différents cancers gynécologiques, notamment le cancer du sein et le cancer du col de l'utérus. Pour la présidente de la SACG, Fadela Madaci, cheffe de service en gynécologie au CHU Lamine-Debaghine de Bab El Oued (Alger), le cancer du sein "n'est pas une fatalité, mais une pathologie que l'on sait traiter et prendre en charge efficacement à condition qu'elle soit dépistée tôt", appelant les femmes à "prendre en main leur santé et à se rapprocher des établissements de santé ha-

bilités pour se faire dépister". La Société algérienne des cancers gynécologiques, nouvellement créée, regroupe plus de 900 professionnels de la santé, médecins et personnel soignant, spécialisés dans le traitement et la prise en charge thérapeutiques des cancers gynécologiques. Cette société a pour principaux objectifs d'informer et de sensibiliser sur l'importance du dépistage précoce et promouvoir la formation des médecins et personnel soignant au traitement et à la prise en charge de ces pathologies.

CAMEROUN :

Lancement d'une campagne de vaccination pour protéger 6 millions d'enfants contre la poliomyélite

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la poliomyélite, célébrée le 24 octobre chaque année, le Cameroun a lancé jeudi une campagne de vaccination contre la maladie, a rapporté la CRTV, média de l'Etat. Plus de 6 millions d'enfants âgés de 0 à 5 ans sont ciblés par cette vaccination. La campagne, lancée sur l'ensemble du territoire, se

poursuivra jusqu'au 27 octobre prochain. L'objectif est de renforcer l'immunité collective des enfants de moins de cinq ans et d'interrompre la transmission du poliovirus, selon le Programme élargi de vaccination (PEV). Cette initiative nationale se fait en collaboration avec le Niger, le Nigeria, le Tchad et la République centrafricaine.

Le vaccin contre la grippe saisonnière fortement recommandé

La nécessité de la vaccination contre la grippe saisonnière, notamment pour les personnes à risques, a été réitérée lors d'une rencontre organisée, ce lundi à Alger, par le ministère de la Santé. «Le vaccin antigrippal est fortement recommandé aux populations à risques que sont notamment les malades chroniques, les femmes enceintes, les personnes âgées de 65 ans et plus», a souligné la Directrice de la Prévention et de Lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, Dr Samia Hammadi, lors d'une formation organisée par le ministère au profit des journalistes. Précisant que le vaccin est «gratuit» pour les catégories citées, au niveau des pharmacies d'officine et pour l'ensemble de la population au niveau des polycliniques, elle a rappelé que la campagne nationale de vaccination pour la saison 2024-2025 avait débuté la mi-octobre pour se poursuivre jusqu'à la fin de la période automno-hivernale. Elle a précisé en outre que le vaccin acquis par l'Algérie pour les besoins de la saison actuelle est «adapté aux 4 sous-types (souches) du virus de la grippe (quadrivale), afin d'assurer une plus large protection de la population». De son côté, la Chargée de la lutte contre la grippe au ministère, Dr

Nadia Bekri, a mis l'accent sur l'impératif de se faire vacciner dès le début de cette période, le vaccin nécessitant entre 2 et 3 semaines pour agir, conseillant, par ailleurs, d'éviter d'y recourir lorsqu'on est déjà grippé, et d'attendre jusqu'à guérison. Elle a relevé que cette pathologie est «un problème de santé publique, aussi fréquent que grave et pouvant entraîner des décès», ajoutant que le vaccin «n'empêche pas la survenue de la grippe, mais prévient contre ses complications qui nécessitent une hospitalisation». Pour sa part, Dr Sarah Belkalem, médecin microbiologiste à l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), a fait savoir que durant la saison 2023-2024, il a été observé une évolution des cas grippaux durant la mi-novembre, avant d'atteindre un pic au début du mois de janvier, puis une baisse dès le mois suivant. Durant cette rencontre, le recours à l'automédication, en cas de grippe, a été déconseillé, notamment la prise d'antibiotiques, en raison de leurs effets néfastes sur la santé humaine. De même qu'ont été présentés deux spots publicitaires conçus par le ministère de la Santé, en prévision de leur prochaine diffusion via les divers supports médiatiques.

Le ministre de la Santé présente un exposé devant la Commission des Finances de l'APN

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a écouté, dimanche, un exposé du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi sur le budget du secteur de la santé pour l'exercice 2025. Lors de la présentation, le ministre a précisé que le secteur de la santé avait bénéficié, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2025, d'affectations financières de 1004 milliards de DA, faisant état d'une "augmentation de 19% par rapport à l'année dernière". Cette augmentation du budget "permettra de prendre en charge la revalorisation prévue des salaires mensuels ainsi que des systèmes compensa-

toires des professionnels du secteur", a-t-il souligné, précisant que "19.782 postes budgétaires supplémentaires ont été dégagés, dont 2.000 postes pour les médecins spécialistes, 90 postes pour les enseignants de la formation paramédicale et 2.000 postes pour les praticiens généralistes de la santé publique". Concernant le budget de prévention et de traitement, M. Saihi a fait état d'une augmentation de 4%, le montant des affectations financières allouées comme contribution de l'Etat à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) pour l'acquisition des médicaments aux Etablissements publics de la santé (EPS) ayant augmenté de 10%.

La mesure de libération conditionnelle est au cœur de la politique de réinsertion des détenus

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a souligné, lundi à Mila, que la libération conditionnelle des détenus est "au cœur de la politique de l'Etat visant à les réinsérer dans la société".

L'Etat "poursuit une politique de réinsertion des détenus, conformément à la loi et avec l'encouragement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin que les prisonniers puissent se réinsérer dans la société après leur libération", a déclaré le ministre lors de l'inauguration du nouveau siège de la Cour de Mila où il s'est également enquis de la situation du secteur dans cette wilaya. M. Tabi a souligné que le nombre de bénéficiaires de la libération conditionnelle, entre le début de l'année en cours et la fin du mois de septembre, a dépassé les 21.000 détenus remplissant les conditions légales nécessaires pour bénéficier de cette mesure. S'agissant du mécanisme de liquidation des biens saisis, le ministre a souligné que durant les trois dernières années, 300.000 dossiers relatifs à des saisies (véhicules, fonds, documents, etc) ont été "liquidés grâce aux efforts concertés et à l'efficacité des mesures prises à cet effet". Lors d'une rencontre avec les personnels de la Cour de Mila, M. Tabi a exhorté ces derniers à "améliorer la qualité du service fourni au



citoyen en lui permettant, notamment, d'obtenir les documents qu'il demande dans des délais très courts". Il a cependant évoqué les efforts consentis par l'Etat pour améliorer les conditions de travail des personnels du secteur de la justice en "ou-

vrant la porte au recrutement et en augmentant les salaires des employés qui doivent, à leur tour, faire preuve de conscience professionnelle pour fournir des services de qualité au citoyen". Le ministre a inspecté les archives de la Cour, où

il a réitéré la nécessité d'une "gestion moderne à travers l'adoption de la numérisation", devenue, a-t-il dit, un "impératif" pour faciliter le travail du personnel et permettre aux citoyens d'accéder rapidement à leurs documents.

APN:

Le ministre de la Poste présente un exposé devant la Commission des transports et des télécommunications



Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki a présenté, lundi à Alger, un exposé portant sur l'état du secteur et ses perspectives futures devant la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN). M. Bibi Triki a précisé que cet exposé représente "une évaluation des réalisations et des acquis dans les domaines de la poste et des télécommunications, couvrant la période de début 2020 à octobre 2024". "Le secteur s'est engagé à atteindre plusieurs objectifs, en application des engagements du président de la République, en se basant sur deux

axes : le développement d'une infrastructure moderne pour les télécommunications et la mise en place d'un réseau postal de proximité, avec des structures réparties sur l'ensemble du territoire national à même de répondre équitablement aux besoins de la population, notamment dans les zones éloignées et à faible densité démographique", a affirmé M. Bibi Triki. Pour ce qui est de l'internet fixe, "le secteur s'est fixé deux principaux défis : d'une part, augmenter le nombre de foyers connectés au réseau, et d'autre part, améliorer en continu la capacité de débit à des tarifs abordables", tout en privilégiant l'utilisation de la fibre optique, no-

tamment la technologie FTTH (fibre optique jusqu'au domicile), a ajouté le ministre. Il a expliqué que "les données indiquent des résultats encourageants pour la période allant de début 2020 à septembre 2024, avec une augmentation du nombre de foyers connectés à l'internet fixe, passant de 3,5 millions en 2020 à 5,92 millions, l'objectif étant d'atteindre deux tiers des foyers, soit 6 millions d'ici fin 2024". "Une avancée notable a été enregistrée dans le nombre de foyers raccordés à la FTTH, atteignant 1,5 million en octobre 2024, contre 53.000 au début de 2020", a fait savoir le ministre ajoutant que ces progrès ont été ac-

compagnés "d'une amélioration de la qualité du débit". Quant à l'internet mobile, il a affirmé que son secteur "s'attache à étendre le réseau pour assurer une bonne couverture pour tous les citoyens, tout en veillant à une amélioration continue de sa qualité". Il a ajouté que le secteur "supervise la poursuite des projets de déploiement de la 4G qui progresse de manière croissante sur tous le territoire national, permettant à la couverture de dépasser 85% de la population". Par ailleurs, le ministre a évoqué le développement du e-paiement et le renforcement de l'inclusion financière, rappelant "le récent lancement du commutateur de l'interopérabilité des paiements mobiles (Switch mobile), permettant aux clients des banques et d'Algérie Poste d'effectuer des transactions en temps réel à l'aide du "QR code", avec des solutions qui entreront prochainement en service". Et d'ajouter que "plusieurs accords de coopération et de partenariat ont été conclus avec différents secteurs pour promouvoir l'utilisation des moyens du e-paiement", faisant observer que ces réalisations sont le fruit de la "dynamique dans la production et la distribution des cartes Edahabia" dont le nombre total est passé de "6 millions en 2020 à 13,88 millions en octobre 2024". Concernant la Poste, le ministre a souligné que le nombre total des bureaux de poste "est passé de 3999 au début de 2020 à 4314 à la fin octobre 2024". Dans le même contexte, il a indiqué que le réseau postal s'est également renforcé avec des bureaux mobiles au niveau national, dont le nombre est passé de 39 en 2020 à 89 actuellement, et ce, dans le but de "rapprocher les services postaux et financiers des citoyens, notamment dans les régions isolées". Pour ce qui est du parc des guichets automatiques de billets (GAB), il a précisé qu'il a connu "une augmentation significative, passant de 1407 guichets en 2020 à 1996, soit une hausse de plus de 42%".

KAOUTER KRIKOU : "L'Algérie accorde un grand intérêt au renforcement du rôle de la femme dans le maintien de la paix"

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a affirmé, depuis Manille (Philippines), que l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accordait un grand intérêt au renforcement du rôle de la femme en tant qu'élément clé dans la consolidation et le maintien de la paix, indique lundi un communiqué du ministère. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la 1ère Conférence ministérielle mondiale sur "La femme, la sécurité et la paix", organisée du 28 au 30 octobre courant à Manille (Philippines), la ministre a précisé que cet intérêt se traduit par des mécanismes législatifs et réglementaires, notamment la Constitution qui consacre l'égalité, la non-discrimination entre homme et femme et le principe de parité, en vue de les associer au développement du pays. Il s'agit également, poursuit la ministre, des mesures assurant à la femme une protection complète contre toute atteinte à sa dignité ou violence, sous quelque forme que ce soit, renforçant ainsi son rôle dans la réalisation de la paix, outre son autonomisation politique et socioéconomique dans tous les domaines. La ministre a évoqué l'encouragement de la présence de la femme à différents niveaux, soulignant que cela réaffirme l'engagement de l'Algérie envers la résolution onusienne 1325 qui exhorte les Etats membres à favoriser la représentation accrue des femmes à tous les niveaux de prise de décision, selon le communiqué. Par ailleurs, elle a mis l'accent sur l'importance de la stratégie adoptée par l'Algérie en matière de justice sociale, à travers la création du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) et de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) en tant qu'instances constitutionnelles consultatives. A cette occasion, Mme Krikou a souligné qu'on ne peut parler de la femme, de la sécurité et de la paix, sans évoquer en premier lieu la situation des femmes et des enfants à Ghaza, en proie à un génocide collectif, précisant que la résolution onusienne 1325 sur la protection de la femme contre la violence et l'augmentation de sa participation dans les processus de maintien de la paix, les négociations et le règlement des conflits, a prouvé son inefficacité face aux événements actuels en Palestine et au Liban et dans d'autres pays souffrant encore des affres des conflits. Sur les plans régional et international, l'Algérie, dans le cadre de son mandat de membre non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2024-2025 et en application des orientations du président de la République, s'engage à participer au processus international de prise de décision visant à renforcer la paix et la sécurité internationales, en s'appuyant sur son expertise diplomatique, a soutenu la ministre. Et d'ajouter, l'Algérie s'engage pleinement et en accord avec les Etats membres à consacrer les principes de la Charte des Nations Unies et du droit international, en veillant à renforcer le multilatéralisme, à développer des partenariats coordonnés entre les pays pour faire face aux nouveaux défis. La ministre a réaffirmé l'attachement de l'Algérie à porter la voix des pays arabes et africains pour partager leurs vues autour de toutes les questions, défendre les causes justes et rechercher des solutions politiques aux crises et conflits, notamment en ce qui concerne la cause palestinienne, le Liban et la question du Sahara Occidental, a conclu la ministre.

LIGUE 1 - MOBILIS

Le match O Akbou-ES Mostaganem décalé de 24 heures

Le match entre les deux nouveaux promus en Ligue 1 Mobilis, l'Olympique Akbou et l'ES Mostaganem, est déclaré de 24 heures.

Initialement prévu pour ce samedi, le match est repoussé au lendemain (dimanche) au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa, selon la Ligue de Football Professionnelle (LFP).

US Biskra-JS Kabylie et MC Oran-CS Constantine à huis clos
La LFP a précisé sur son site officiel précisant que cinq matches de la 7ème journée de la Ligue 1 de football sont maintenus pour samedi prochain : US Biskra – JS Kabylie, MC Oran – CSC Constantine, prévus à huis clos, ainsi que MC El-Bayadh – Paradou AC, USM Khenchela – NC Magra et ES Sétif – ASO Chlef. Le grand derby de la capitale, USM Alger – MC Alger, n'aura pas lieu finalement le 5 novembre. La LFP l'a reporté, au même titre que CR Belouizdad – JS Saoura, à une date ultérieure en raison des festivités du 70ème anniversaire de la guerre de libération nationale. Les deux matches devront se jouer au stade olympique du 5-Juillet à une date communiquée ultérieurement.



CRB:

Une mini-trêve qui tombe à pic pour le Chabab

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le CRB a démarré l'actuel championnat de Ligue 1 Mobilis très petitement. Contre toute attente, le CRB, quadruple champion d'Algérie (2020, 2021, 2022 et 2023) et vainqueur de la dernière édition (2024) de la Coupe d'Algérie a du mal à suivre le rythme de la compétition nationale depuis l'entame de la saison. **Le Grand Chabab lanterne rouge**
En effet, la formation de Laakiba est lanterne rouge au classement du championnat après la 6e journée. Les coéquipiers de Meziane comptent une maigre récolte de quatre points seulement dans leur escarcelle sur les 18 possibles. L'attaque a inscrit deux buts, œuvre du revenant Islam Slimani, alors que l'arrière-garde a pris l'eau à quatre reprises. Conséquence de ce début catastrophique, le limogeage du technicien français, Corentin Martins, juste après la 4e journée. Pour lui trouver un successeur capable de redresser la situation, la direction a



jeté son dévolu sur Abdelkader Amrani. Ce dernier, qui connaît bien la maison belouizdadie pour avoir déjà été auparavant à la tête du staff technique,

a accepté le défi et a entamé sa mission depuis quelques jours. Dès les premières séances d'entraînement, Amrani a indiqué : « J'ai

constaté beaucoup de défaillance au sein du groupe. Un gros travail nous attend ». Un constat amer mais justifié puisque l'équipe a enregistré un nul et une défaite sous la conduite du nouvel entraîneur.

Des lacunes à combler

Alors que le staff technique a mis le cap sur la prochaine rencontre comptant pour la 7e journée de championnat face à la coriace JS Saoura, voilà que la ligue de football professionnel (LFP) annonce le report de cette confrontation en raison des festivités de commémoration du 1er-Novembre-1954. C'est une véritable aubaine pour coach Amrani et ses assistants de revoir les différents aspects de la préparation de l'ensemble de son effectif, notamment sur le double plan physique et technico-tactique. Ceci dit, en dépit des moyens considérables dont dispose l'équipe depuis la prise en main du club par Madar, un grain de sable semble coincé dans la machine qui n'arrive pas à démarrer.

PARADOU AC :

Séparation à l'amiable avec Rhadi Jaïdi

Le Paradou AC a annoncé, ce dimanche, sa séparation à l'amiable avec son désormais ex-entraîneur, le technicien tunisien, Rhadi Jaïdi. « Le Paradou AC informe son public et l'ensemble de ses supporters qu'un accord à l'amiable a été trouvé avec l'entraîneur M. Jaïdi pour mettre fin à notre relation professionnelle », a écrit le PAC sur sa page Facebook. Nommé à la tête de la barre technique du PAC en juin dernier, Jaïdi fait ses

valises après seulement six journées disputées et rejoint la liste des entraîneurs qui ont dû jeter l'éponge en raison des résultats techniques insuffisants. Avec Jaïdi, le PAC occupe la 15e et avant-dernière position avec de 5 points récoltés, sur 18 possibles, avec un bilan peu reluisant de 1 victoire, 2 nuls et 3 défaites. D'ailleurs, les Académiciens ont été tenus en échec par le MC Oran (2-2), lors de leur dernière sortie effectuée ven-

dredi dernier au stade du 5 Juillet 1962. « La direction du club tient à exprimer sa profonde gratitude à M. Jaïdi et à l'ensemble du staff technique pour leur engagement et leurs efforts constants tout au long de leur période au sein du club. Leur travail et leur dévouement ont toujours été remarquables, et nous leur souhaitons pleine réussite pour la suite de leurs carrières respectives » lit-on sur le même poste. Pour sa prochaine appa-



rition en Ligue 1 Mobilis, le Paradou AC sera en déplacement à l'Ouest du pays pour aller donner la réplique au MCE El Bayadh, samedi prochain au stade Zakaria Madjoub.

Le MC Saïda prend son envol en Ligue 2

Le MC Saïda prend de l'altitude en Ligue 2, confirmant ainsi son réveil sous la houlette de son nouveau coach, Bouziane Rahmani. « Le MC Saïda a infligé sa première défaite à la JS El Biar (1-0) lors du match décalé de la 7e journée du championnat de Ligue 2 de football, dimanche, confirmant ainsi son réveil après un début difficile dans cette épreuve. Il s'agit du deuxième succès du «

Mouloudia », qui a retrouvé la Ligue 2 amateur après avoir passé une saison en inter-régions, ce qui lui a permis de s'extirper de la zone rouge. En 3 rencontres, les Vert et Rouge ont réussi à engranger 7 points sur 9 possibles, et ce, sous la houlette de leur nouvel entraîneur, Bouziane Rahmani, qui a débuté la saison sur le banc de la JS Jijel, nouveau promu en deuxième division. Rahmani, qui

a succédé à Mokhtar Assas après le nul à domicile face au WA Mostaganem lors de la 4e journée, a salué la victoire de ses joueurs contre le dauphin du groupe Centre-Ouest, mettant en valeur « la grande détermination » des joueurs pour décrocher un « succès bien mérité ». Il a, en outre, souligné que son objectif avec sa nouvelle formation est « d'assurer un maintien tranquille », avouant

au passage avoir relevé « plusieurs carences » qu'il compte remédier au fil du temps. Ayant concédé une seule défaite en sept journées, remontant à son deuxième match sur le terrain du NA Hussein-Dey le 28 septembre dernier, le MCS s'est hissé à la 7e place avec 10 points (2 victoires, 4 nuls et 1 défaite), distancé de quatre unités par le leader de la poule, l'ES Ben Aknoun.

Bilel Dziri nouvel entraîneur du Paradou AC

Bilel Dziri nouvel entraîneur du Paradou AC (Ligue 1 Mobilis de football), en remplacement du Tunisien Radhi Jaïdi. L'ancien international algérien Bilel Dziri a été désigné nouveau entraîneur du Paradou AC (Ligue 1 Mobilis de football), en remplacement du Tunisien Radhi Jaïdi dont le contrat a été résilié à l'amiable, indique le club algérois dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. « Le Paradou AC est heureux d'annoncer l'arrivée de Bilel Dziri en tant que nouvel entraîneur de l'équipe première. Ce choix a été mûrement réfléchi par la direction du club, avec la conviction que son expérience et son expertise sauront mener l'équipe vers de nouveaux succès. », écrit le Paradou AC sur sa page officielle sur facebook. « Nous souhaitons à Dziri tout le succès possible dans cette nouvelle aventure et que cette collaboration sera couronnée de réussite pour notre club. », a-t-on ajouté. Agé de 52 ans, l'ancien milieu de terrain du NA Hussein Dey puis de l'USM Alger, avait auparavant dirigé plusieurs clubs dont le dernier en date, l'ES Ben Aknoun. Au terme de la 6e journée, les « Académiciens » occupent la 14e place au tableau en compagnie de l'ASO Chlef avec 5 points chacun, à une longueur d'avance sur la lanterne rouge le CR Belouizdad. Lors de la prochaine journée (la 7e), le PAC sera en appel pour défier le samedi 2 novembre le MC El Bayadh.

Plus de 80 participants nationaux et étrangers au "Treg Djanet"

La première édition de la course à distance maximale dans les pistes désertiques "Treg Djanet" a débuté lundi avec la participation de 83 coureurs dont 78 étrangers, a-t-on appris des organisateurs. Organisée sous le patronage du ministère de la Jeunesse et des Sports par la Fédération algérienne de sport et travail (FAST) et la direction locale du secteur, cette manifestation sportive regroupe, durant cinq jours (28 octobre/1er novembre), ces participants issus de 11 pays (Algérie, Allemagne, Angleterre, Australie, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal), selon la même source. La course se déroule en cinq étapes et les coureurs devront parcourir près de 40 km par jour pour une distance globale de 222 km, a-t-on expliqué. Toutes les conditions requises sont réunies pour assurer le bon déroulement et la réussite de cette compétition, a affirmé le DJS, Ouamane Fodil. Selon des déclarations recueillies par l'APS auprès des participants étrangers, ces derniers sont convaincus que cette course est une "expérience inoubliable" pour eux, et leur permet de découvrir le paysage magnifique de cette région saharienne. Ils ont, par ailleurs, saisi cette occasion pour saluer l'hospitalité des habitants locaux. De son côté, le président de la FAST, Abdelkrim Chouchaoui, a souligné que le rendez-vous sportif "Treg Djanet", a pour objectif de promouvoir la destination Algérie, favoriser l'échange culturel et faire connaître les potentialités touristiques que recèle cette wilaya de l'extrême Sud-est du pays. Cet évènement international, qu'a abrité la wilaya de Timimoun pendant deux ans de suite, contribuera également à attirer les médias qui sont appelés à contribuer au renforcement de la place de Djanet parmi les destinations touristiques privilégiées, a-t-il conclu.

CAF : Patrice Motsepe courtise l'Algérie

Le président de la CAF, Patrice Motsepe, est candidat à sa propre succession en prévision de l'assemblée électorale prévue le 12 mars prochain au Caire (Egypte).

Motsepe l'a annoncé, vendredi dernier, au moyen d'un communiqué publié sur le site officiel de sa structure.

L'Algérie en tête de liste des pays à convaincre

« En réponse aux demandes de nombreux présidents des fédérations membres, des présidents des unions zonales et des acteurs-clés, le président de la CAF, le Dr Patrice Motsepe, a accepté de se porter candidat à l'élection présidentielle de la CAF prévue en mars 2025 », informe ledit communiqué. Les agitations préélectorales sont déjà palpables chez le dirigeant en question en quête d'un maximum de voix de soutien. L'Algérie, l'un des géants de la balle ronde africaine, se trouve visiblement en tête de liste des pays à convaincre. En dépit de la colère des responsables algériens contre lui en raison de son traitement « peu partial » du dossier des candidatures à l'organisation de la CAN 2025 et de l'affaire du match de la coupe de la CAF entraînant la disqualification (injuste) de l'USMA qui a refusé d'affronter le RS Berkane dont le maillot portait des slogans politiques interdits par les règlements de la FIFA et de la charte du CIO, le Sud-Africain ne se refuse pas le droit de courtiser l'Algérie.



« L'Algérie retrouvera dans un avenir très proche son lustre d'antan »

Dans une interview accordée à Africafootunitied, il a tenu des propos flatteurs à l'égard de notre pays et de son football. Motsepe dit : « L'Algérie est fière de son

histoire en football, et elle a toujours été l'une des meilleures équipes sur notre continent. Nous, en tant que CAF, apportons notre soutien à toutes les équipes africaines. Je suis convaincu que l'Algérie retrouvera dans un avenir très proche son lustre d'antan. Je

souhaite le meilleur pour le football algérien et pour le peuple algérien. Je suis sûr que le football algérien va revenir au devant de la scène, au niveau continental mais aussi au niveau international. J'ai confiance en eux. Je crois en eux. »

STADE DE TIZI OUZOU :

L'équipe d'Algérie met un contre-pied à tout le monde

Pour le cinquième match des éliminatoires de la CAN 2025, l'équipe nationale d'Algérie s'apprête à affronter le Liberia. Ce match, programmé pour se dérouler au nouveau stade de Tizi Ouzou, sera historique pour plusieurs raisons. En effet, ce sera la première fois que l'EN joue à Tizi Ouzou depuis l'indépendance de l'Algérie. Dans une démarche qui vise à maximiser la concentration et à réduire les déplacements, les responsables de la Fédération Algérienne de Football (FAF) ont pris la

décision de loger les joueurs et le staff technique à l'hôtel rattaché au stade. Ce choix d'élire domicile dans les installations du stade de Tizi Ouzou se veut stratégique, permettant aux joueurs de bénéficier d'un environnement optimal pour se préparer à ce rendez-vous important. C'est l'EN qui inaugurera cet établissement hôtelier de grande envergure, alors que c'était prévu qu'elle loge dans l'un des hôtels de la ville. Ce nouveau stade, situé dans la région de Tizi Ouzou, représente un atout ma-

jeur pour l'Algérie, offrant des infrastructures modernes qui répondent aux standards internationaux. En se basant dans ces nouvelles installations, l'équipe nationale d'Algérie espère non seulement s'adapter à ce nouveau terrain, mais aussi offrir une performance de haut niveau face au Liberia. La proximité entre les installations d'hébergement et le terrain permettra aux joueurs de se concentrer pleinement sur le match sans avoir à gérer les déplacements et les imprévus liés à la logistique.

ARABIE SAOUDITE :

Riyad Mahrez récompensé avec Al-Ahli !

Riyad Mahrez, star d'Al-Ahli, a été récompensé du titre de meilleur but de la 8e journée du championnat saoudien. Une distinction qui vient rendre honneur à un tir exceptionnel que l'Algérien a inscrit lors de la rencontre contre Al-Okhdood, marquant ainsi son premier but de la saison en Saudi Pro League. Son but spectaculaire a été marqué à l'entrée de la surface de réparation, où, d'un puissant tir du pied droit, Mahrez a envoyé le ballon au fond des filets adverses, laissant le gardien d'Al-Okhdood impuissant. Cette magnifique réalisation a non seulement enflammé les supporters d'Al-Ahli mais a également capté l'attention des amateurs de football en Arabie Saoudite, qui l'ont désigné comme le plus beau de cette journée de championnat. Le processus de vote pour le meilleur but s'est récemment terminé, et les résultats ont été publiés par le site et les réseaux sociaux officiels de la Saudi Pro League. Riyad Mahrez s'est imposé avec une avance serrée, obtenant 51 % des votes. Son principal concurrent pour le titre



était un autre visage bien connu, N'Golo Kanté, son ancien coéquipier à Leicester City et joueur actuel d'Al-Ittihad, qui a recueilli 49 % des votes. Le troisième candidat, Abdullah Al-Anazi de l'équipe d'Al-Fateh, n'a récolté que 2798 voix, n'ayant, malheureusement pour lui, aucun impact dans la compétition pour le titre de meilleur but de la journée. Après ce sacre, Riyad Mahrez est désormais attendu le 31 octobre prochain lors du derby tant attendu de Djeddah opposant Al-Ahli à Al-Ittihad. Le

joueur algérien retrouvera Kanté, Benzema, mais également un certain Houssein Aouar pour ce qui s'annonce être l'un des chocs les plus explosifs de ce début de saison. Il est à noter qu'Al-Ahli occupe actuellement le milieu du tableau du championnat, plus précisément la 8ème place de celui-ci, avec 11 points. Même si prétendre au titre ne sera clairement pas à portée, Riyad Mahrez et ses coéquipiers deureront avec de grandes ambitions pour la suite de l'actuel exercice sportif.

BELGIQUE :

Adem Zorgane encore parmi les meilleurs

L'international algérien Adem Zorgane figure dans l'équipe type de la douzième journée de Jupiler Pro League publiée par Unibet Belgium. Après Rayan Aït Nouri, c'est au tour d'un autre international algérien de figurer dans l'équipe-type de la semaine d'un autre championnat européen. Il s'agit du milieu de terrain de Charleroi Adem Zorgane. En effet, le joueur figure dans l'équipe type de la 12ème journée de Jupiler Pro League publiée par le Unibet Belgium. Malgré la défaite 2-0 face à Louvain ce week-end, l'international algérien qui avait été titularisé et s'était montré plutôt bon. Adem Zorgane a disputé 12 matches et délivré 2 passes décisives depuis le début de saison.

ANGERS SCO :

Himad Abdelli, de joueur convoité à bourreau de l'AS Saint-Étienne



Lors du dernier mercato estival, Angers SCO a bien failli perdre Himad Abdelli, ciblé par l'AS Saint-Étienne pour renforcer son milieu offensif. Finalement, le SCO a réussi à conserver son joueur de 23 ans, un soulagement pour le club. Arrivé à Angers SCO durant l'été 2022, Himad Abdelli a rapidement fait ses preuves et s'est imposé comme un atout majeur pour le club angevin. Fort de son expérience dans les championnats français avec Le Havre AC, le milieu offensif algérien s'est adapté rapidement à son nouveau club, devenant un élément clé de l'attaque. En tant que meneur de jeu, il dynamise le collectif avec une grande vision et fluidité. Sa performance combinant efficacité et technique a contribué à la montée d'Angers SCO en Ligue 1 lors de la saison 2023-2024. Abdelli a été déterminant avec 35 apparitions, marquant 9 buts et offrant 2 passes décisives, un bilan qui ne passe pas inaperçu en Europe.

L'AS Saint-Étienne s'intéressait de près à Himad Abdelli

Tout au long de la saison, Abdelli a attiré l'attention de plusieurs clubs européens, dont Anderlecht, Lecce et Hellas Vérone. Mais ce n'était pas tout. Selon L'Équipe, l'AS Saint-Étienne comptait également parmi les clubs convoitant le talentueux joueur de 23 ans. L'intérêt des Stéphanois était sérieux : des discussions avaient même été engagées avec le natif de Montivilliers. L'objectif du club vert était de recruter Abdelli pour renforcer son équipe avant le début de la saison actuelle. Cependant, la direction d'Angers, refusant de se séparer de son meneur de jeu, a su trouver les arguments pour le convaincre de rester. L'AS Saint-Étienne a donc essuyé un échec dans ce dossier.

Himad Abdelli, bourreau de l'AS Saint-Étienne

Au-delà de cet échec durant le mercato, l'AS Saint-Étienne a de nouveau fait les frais du talent d'Abdelli le week-end dernier. Dimanche, Angers SCO a triomphé des Stéphanois avec un score de 4-2, porté par une brillante performance de Himad Abdelli au milieu de terrain. Le joueur de 23 ans a marqué contre ceux qui cherchaient à le recruter, un coup dur pour l'AS Saint-Étienne, actuellement 16e de Ligue 1 avec seulement 7 points, dans la zone rouge.

ARABIE SAOUDITE : Houssein Aouar écarté par Laurent Blanc

Malgré ses prestations très solide et son retour en force cette saison avec Al-Ittihad, Houssein Aouar a brillé de son absence lors du dernier match en date du club saoudien en Coupe contre Al-Jandal. En réalité, cette absence n'est autre qu'un choix tactique de son entraîneur... Après une saison compliquée à l'AS Roma, marquée par un manque de temps de jeu, Houssein Aouar a rejoint Al-Ittihad cet été, où il a rapidement retrouvé ses repères. Le Fennec a d'ailleurs déjà marqué cinq buts et délivré deux passes décisives en huit apparitions en championnat, tout en étant un indiscutable du onze de départ. Toutefois, l'état physique d'Aouar continue de susciter des interrogations. Bien qu'il soit attendu à chaque rencontre, il a été écarté cette fois-ci par son coach Laurent Blanc du match contre Al Jandal, comptant pour les huitièmes de finale de la coupe. Cette décision a été prise pour le préserver pour le prochain match décisif contre Al Ahli, où il retrouvera son compatriote Riyad Mahrez. A noter que Karim Benzema a eu droit au même traitement, pour également les mêmes raisons. En même temps, cette décision du coach soulève des questions quant à l'état physique du joueur. La blessure au pied d'Aouar, suite à un violent tackle lors du précédent contre Al-Riyadh, inquiète les supporters et malgré ses performances solides, sa tendance aux blessures demeurent préoccupantes. Laurent Blanc compte donc sans doute sur Aouar pour le derby contre Al Ahli ce 31 octobre. Actuellement second au classement du championnat avec 21 points, Al-Ittihad se trouve à seulement trois points du leader, Al Hilal, qui en compte 24. Chaque point sera donc crucial cette saison dans la course au titre, et Aouar, malgré ses pépés physiques, est attendu comme un atout majeur pour cette rencontre décisive, mais aussi pour la reste de la saison.

La Palestine dénonce la loi sioniste interdisant les opérations de l'UNRWA

La Palestine a condamné lundi la loi votée par le parlement sioniste visant à interdire les opérations de l'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens.

Nous rejetons et condamnons cette décision, en soulignant qu'elle enfreint le droit international et défie les résolutions de légitimité internationale des Nations unies", a indiqué dans un communiqué Nabil Abu Rudeineh, porte-parole officiel de la présidence palestinienne, cité par l'agence de presse officielle palestinienne Wafa. Il a souligné que cette décision visait à "éliminer la question des réfugiés et leurs droits au retour et à l'indemnisation", et qu'elle était dirigée "non seulement contre les réfugiés, mais aussi contre les Nations Unies et la communauté internationale" qui a créé l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). "Sans le soutien politique, financier et militaire continu des Etats-Unis à l'occupation, l'entité sioniste n'aurait pas osé défier la communauté internationale ou adopter des politiques qui plongent la région dans la violence et l'instabilité", a-t-il ajouté.



LIBAN:

60 martyrs dans les frappes sionistes sur l'est

Au moins 60 personnes sont tombées en martyres dans plusieurs raids sionistes sur l'est du Liban, selon un bilan "non définitif" du ministère de la Santé libanais, recensant les bombardements sur 12 localités de la région de Baalbeck et la plaine de la Békaa. Parmi les victimes figurent deux enfants, selon le décompte du ministère. Cette journée est "la plus violente"

à Baalbeck depuis le début de la guerre en septembre, a affirmé sur X le gouverneur de la province, Bachir Khodr. Le ministère de la Santé a publié en soirée les bilans des victimes dans plusieurs localités et régions visées tout au long de la journée. "Les opérations se poursuivent pour déblayer les décombres" dans les villages touchés, a indiqué le ministère dans son communiqué.

"Soixante martyrs et 58 blessés dans un bilan non-définitif des raids de l'ennemi sur Balbeck-Hermel et la Békaa", selon la même source. Le ministère a cité notamment un raid sur Al-Allaq qui a fait 16 martyrs, un autre sur al-Hafir qui a fait dix martyrs ainsi qu'un bombardement sur le secteur de Ram dans lequel neuf personnes sont tombées en martyres. Six per-

sonnes, dont un enfant, sont tombées en martyres dans une frappe sur la localité de Bodai. Un deuxième enfant est tombé en martyr dans "un raid de l'ennemi" sur la localité de Brital. Des bombardements ont aussi visé lundi la ville côtière de Tyr, dans le sud du Liban, où sept personnes sont tombées en martyres, selon le ministère de la Santé.

L'UNRWA dénonce le vote "scandaleux" du Parlement sioniste interdisant ses activités

L'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a dénoncé lundi le vote "scandaleux" par le Parlement sioniste d'une loi interdisant ses activités dans le pays, malgré les objections des Etats-Unis et de l'ONU. "Il est scandaleux qu'un pays membre des Nations unies cherche à démanteler une agence de l'ONU qui s'avère être le principal acteur des opérations humanitaires

en Palestine," a déclaré la porte-parole de l'UNRWA, Juliette Touma, citée par des médias. "Si elle est adoptée et mise en œuvre, c'est un désastre, notamment en raison de l'impact qu'elle aura probablement sur les opérations humanitaires à Gaza et dans plusieurs parties de la Cisjordanie" occupée, a-t-elle dit. "L'UNRWA est la plus grande organisation humanitaire à Gaza et la



principale responsable de la réponse humanitaire, notamment en matière

d'abris, de nourriture et de soins de santé de base", a ajouté la porte-parole. La présidence palestinienne avait mis en garde, lundi, contre les dangers du projet sioniste visant l'interdiction de l'UNRWA, indiquant que cette législation constitue une "violation du droit international et une provocation pour la communauté internationale dans son ensemble".

La présidence palestinienne met en garde contre les dangers du projet sioniste visant l'interdiction de l'UNRWA

La présidence palestinienne a mis en garde, lundi, contre les dangers du projet sioniste visant l'interdiction de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), indiquant que cette législation constitue une "violation du droit

international et une provocation pour la communauté internationale dans son ensemble". La présidence a souligné en outre que "l'UNRWA est une ligne rouge, que la question des réfugiés est au cœur de la question palestinienne et qu'il n'y a pas de solution sans

une solution juste à la question des réfugiés conformément aux résolutions internationales et au droit international", notant que l'UNRWA a été créée conformément à une résolution de l'ONU du 18 décembre 1949. Le parlement sioniste devrait voter ce

lundi deux projets de loi qui menacent l'avenir de l'UNRWA. Le premier interdit à l'UNRWA d'opérer à El Qods occupée, tandis que le second prévoit "le retrait des privilèges et immunités" accordés aux employés de l'agence des Nations Unies

GAZA:

Le bilan du dernier massacre de l'occupation à Beit Lahia s'élève à 40 martyrs

Le dernier bilan du massacre commis dimanche par l'occupation sioniste à Beit Lahia, dans le nord de la bande de Gaza, s'est alourdi à 40 martyrs, dont des enfants et des femmes. Des sources médicales citées par l'agence de presse palestinienne (Wafa) ont rapporté que "le bilan du massacre commis par l'occupation (sioniste) lors du bombar-

dement d'une place résidentielle à Beit Lahia, dans le nord de la bande de Gaza, des familles d'Al-Masry, Salman et Abu Shadq, s'élevait à 40 martyrs, dont des enfants et des femmes, en sus de 80 blessés". Les mêmes sources ont ajouté que "le bilan des morts depuis le début du siège de l'occupation dans le nord de la bande de Gaza s'est élevé à

environ un millier de martyrs, le système de santé étant mis hors service". L'armée sioniste poursuit depuis le 6 octobre ses opérations génocidaires dans le nord de la bande de Gaza, notamment dans le camp de réfugiés de Jabalia et dans la ville de Beit Lahia, et impose un siège strict qui empêche l'entrée de nourriture, d'eau, de médicaments et

de carburant, ce qui y a exacerbé la famine. L'entité sioniste mène un génocide contre Gaza depuis le 7 octobre 2023, faisant 42.924 martyrs et 100.833 blessés, au 26 octobre, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10 000 disparus, au milieu de destructions massives et d'une famine meurtrière.

GAZA:
Le CICR tire la sonnette d'alarme face à la situation catastrophique dans le nord

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a tiré la sonnette d'alarme face à la situation sanitaire et humanitaire catastrophique dans le nord de Gaza, en raison de l'agression sioniste en cours. L'armée sioniste poursuit depuis le 6 octobre ses opérations génocidaires dans le nord de la bande de Gaza, notamment dans le camp de réfugiés de Jabalia et dans la ville de Beit Lahia, et impose un siège strict qui empêche l'entrée de nourriture, d'eau, de médicaments et de carburant. Dans un message vidéo diffusé dimanche sur les réseaux sociaux, Stephanie Eller, cheffe adjointe de la mission de la Croix-Rouge à Gaza, a qualifié la situation dans le nord d'"extrêmement tragique". Elle a souligné que "les ordres d'évacuation en cours et les restrictions persistantes sur les fournitures essentielles ont plongé la population civile restante dans des conditions désastreuses". Elle a également averti que "les demandes de l'armée d'occupation d'évacuer les hôpitaux menacent de créer un vide critique dans les services médicaux pour de nombreux civils vulnérables encore présents dans la région". "Nous sommes extrêmement préoccupés par la situation à l'hôpital Kamal-Adwan et dans les environs. Les structures médicales doivent être autorisées à poursuivre leur travail vital", a souligné Stephanie Eller. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une sauvage agression contre Gaza, faisant 43.020 martyrs et 101.110 blessés, dont la majorité sont des femmes et des enfants. Plus de 10 000 personnes sont toujours portées disparues, alors que la bande de Gaza est aux prises avec une destruction généralisée et une famine meurtrière.

L'entité sioniste frappe encore la ville de Tyr



L'entité sioniste frappe encore la ville de Tyr, après un raid matinal ayant fait 7 martyrs, ont rapporté des médias. De violentes frappes sionistes ont visé lundi en milieu de journée la ville côtière de Tyr, dans le sud du Liban. L'Agence libanaise d'information (ANI) a rapporté une série de raids aériens sionistes sur Tyr, où des nuages de fumée se sont élevés des sites visés, notamment un immeuble sur le front de mer. Le cœur de Tyr, qui abrite des sites antiques inscrits par l'Unesco sur sa liste du patrimoine mondial, a été visé le 23 octobre par des frappes les plus violentes depuis le début de l'agression sioniste. Le ministère libanais de la Santé a annoncé dimanche soir que le bilan de l'agression sioniste contre le Liban s'est alourdi à 2.672 martyrs et 12.468 blessés depuis le 8 octobre 2023. Le ministère a indiqué dans un communiqué que « les raids de l'ennemi (sioniste) sur le Liban samedi ont fait 19 martyrs et 108 blessés » dans le sud et l'est du pays. En outre, l'escalade de l'agression sioniste contre le Liban, qui se poursuit depuis le 23 septembre dernier, a déplacé 1,3 million de personnes, selon les autorités libanaises et l'ONU.

L'Algérie appelle à un cessez-le-feu "immédiat" et "permanent" à Ghaza et au Liban

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur, Amar Bendjama a appelé lundi à un cessez-le-feu "immédiat" et "permanent" à Ghaza et au Liban.

Nous appelons tous les membres du Conseil de sécurité à imposer un cessez-le-feu immédiat et permanent à Ghaza et au Liban, à œuvrer à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant avec Al-Qods Sharif comme capitale et à mettre fin à l'occupation israélienne de toutes les terres arabes", a déclaré M. Bendjama lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, tenue à la demande de l'Algérie, de la Chine et de la Russie. Le diplomate a rappelé que depuis le début de son mandat au Conseil de sécurité en janvier dernier, l'Algérie a mis en garde contre "le risque de propagation de l'agression israélienne contre Ghaza au reste du Moyen-Orient", relevant que ce risque est malheureusement devenu "une réalité". "Nous sommes confrontés à un conflit régional aux conséquences graves et potentiellement mondiales", a-t-il prévenu. Malgré cette situation, déplore M. Bendjama, "certains membres du Conseil (de sécurité) hésitent encore à qualifier cette situation de menace à la paix et à la sécurité internationales". Le représentant permanent de l'Algérie aux Nations unies a souligné que "les attaques israéliennes constituent une violation indéniable de la paix internationale", appelant le Conseil de sécurité à agir pour rétablir la paix et la sécurité internationales. A cet égard, il a réitéré la condamnation par l'Algérie "dans les termes les plus vigoureux qui soient" des récentes attaques militaires perpétrées par les forces de l'entité sioniste contre la République islamique d'Iran. "Nous sommes pleinement solidaires de l'Iran, et condamnons ces attaques comme des violations de sa souveraineté et comme une violation flagrante



de la Charte des Nations unies et du droit international", a-t-il déclaré. Par ailleurs, M. Bendjama a indiqué que "la communauté internationale a le devoir de freiner l'occupation israélienne et de mettre un terme à son escalade continue qui a plongé le Moyen-Orient dans un cycle sans fin d'instabilité". "Après les frappes aériennes israéliennes contre les locaux diplomatiques iraniens à Damas en avril dernier, nous avons souligné qu'une véritable paix exigeait le respect des principes de l'ONU et du droit international par tous", a-t-il éga-

lement rappelé. Et d'ajouter: "appliquer deux poids, deux mesures dans le droit international affaiblit notre ordre juridique mondial et la crédibilité de ce même conseil". A cet égard, il a insisté sur le fait que "le droit international doit être respecté sans exception", soulignant que "personne n'est au-dessus de la loi et que la puissance d'occupation israélienne doit être tenue responsable de ses actes". Par ailleurs, M. Bendjama a tenu à préciser que "les crises au Moyen-Orient sont interconnectées et doivent être traitées ensemble", notant que

"leurs causes profondes sont bien connues de tous, à savoir l'occupation israélienne des terres arabes". Il a indiqué que "les événements récents ne doivent pas éclipser la question centrale que représente l'agression contre le peuple palestinien". "A court terme, un cessez-le-feu immédiat à Ghaza et au Liban est essentiel pour mettre un terme à la violence (et) à long terme, une paix durable exige de permettre aux Palestiniens de jouir de leurs droits légitimes et que l'occupation israélienne de tous les territoires arabes prenne fin", a-t-il insisté.

BRESIL : Le président Lula n'ira pas à la COP29 à Bakou

Le président brésilien Lula n'ira pas à la COP29 à Bakou, en Azerbaïdjan, en novembre a annoncé samedi la présidence brésilienne, sans préciser la raison de cette absence. Le Brésil, qui accueillera l'édition suivante de la Conférence des Nations Unies sur le Climat (COP30), dans la ville amazonienne de Belem (nord), « doit être représenté (à Bakou) par le vice-président Geraldo Alckmin », a indiqué une source de la présidence brésilienne. Luiz Inacio Lula da Silva ne participera pas non plus au sommet de l'ONU sur la biodiversité COP16, qui a lieu jusqu'au 1er novembre à Cali, en Colombie. En début de semaine, le président brésilien, qui fête ses 79 ans samedi, a dû annuler sa participation au sommet des Brics à Kazan, en Russie, en raison d'un accident domestique suite auquel ses médecins lui ont recommandé d'éviter les longs voyages en avion. Samedi dernier, Lula s'est cogné à l'arrière de la tête lors d'une chute dans les toilettes, un accident qu'il a qualifié de « grave », même si les derniers examens attestent que son état est « stable » et qu'il est « apte à exercer les tâches de son travail à Brasilia ». Vendredi, il a participé normalement à une cérémonie officielle dans la capitale brésilienne. Selon la presse brésilienne, l'absence du président brésilien à la COP29, qui aura lieu à Bakou du 11 au 22 novembre, ne serait pas due à des raisons de santé, mais de logistique.

Le Liban saisit l'ONU contre les attaques sionistes visant des journalistes

Le Liban saisit l'ONU contre les attaques sionistes visant des journalistes, après que 3 d'entre eux sont tombés en martyrs vendredi. Le ministère libanais des Affaires étrangères a déposé lundi une plainte auprès du Conseil de sécurité des Nations Unies concernant les récentes attaques sionistes visant des journalistes et des installations médiatiques à Hasbaya, dans le district de Nabatiyé au sud du Liban, et dans la région d'Ouzai. « Cette plainte a été déposée à la suite de consultations avec le ministère libanais de l'Information, et par l'intermédiaire de la mission permanente du Liban auprès de l'ONU à New York », a indiqué la diplomatie libanaise dans un communiqué relayé par l'agence de presse libanaise ANI. « Le ciblage répété des médias par l'entité sioniste constitue un grave crime de guerre », souligne la diplomatie libanaise, appelant à « responsabiliser et à sanctionner l'entité sioniste, étant donné que de telles actions sapent les fondements d'une presse libre ». Soulignant l'importance de protéger les journalistes et d'assurer la libre circulation de l'information, le MAE libanais dénonce « des tentatives d'intimidation de ceux qui couvrent l'agression sioniste contre le Liban ». A cet égard, le Liban a exhorté les États membres du Conseil de sécurité des Nations Unies à « prendre des mesures efficaces pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat et mettre fin aux attaques sionistes en cours contre le Liban, qui ont un impact sur les civils, les journalistes et les secouristes ». L'ANI avait rapporté que « 3 journalistes sont tombés en martyrs vendredi dans un raid de l'ennemi (sioniste) qui a visé leur résidence dans la ville de Hasbaya ». Plusieurs représentants des médias sont tombés en martyrs ou blessés dans le sud du Liban depuis le début des agressions sionistes le 8 octobre 2023.

Le Groupe A3+ du Conseil de sécurité condamne "avec force" la spirale de violence contre les civils au Soudan



Le Groupe A3+ a condamné "avec force", lundi à New York, la spirale de violence contre les civils au Soudan en proie à un conflit armé, soulignant la nécessité pour les parties au conflit de s'engager dans un cessez-le-feu. Dans son communiqué, lu par le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama, lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Soudan, le Groupe A3+ a indiqué que les civils continuent de faire face à un niveau inouï

de destruction et d'affrontements au Soudan, condamnant avec force cette spirale de violence contre les civils. Déplorant l'absence d'un règlement pacifique au Soudan malgré l'adoption de plusieurs documents par le Conseil de sécurité et le lancement de nombreuses initiatives en dehors du conseil à cet effet, le Groupe A3+ a estimé que les récentes attaques contre El-Gezira étaient "un exemple criant du mépris pour le Conseil de sécurité et pour l'ensemble de la commu-

nauté internationale". Après plus de 18 mois de conflit, "les parties doivent encore montrer leur engagement en faveur d'un cessez-le-feu et s'inscrire dans un processus politique significatif", et ce, alors que la situation humanitaire se dégrade de plus en plus, avec la prolifération de maladies comme le choléra et le paludisme, sans parler des conséquences des dernières inondations sur plus de 100.000 personnes, a dit M. Bendjama. Le Groupe A3+ a, à cet égard, salué le rapport présenté

par le Secrétaire général des Nations Unies concernant les recommandations relatives à la protection des civils. Tout en reconnaissant que "la responsabilité première dans la protection des civils incombe au Gouvernement du Soudan et à toutes les parties au conflit", le Groupe A3+ a estimé, dans son communiqué, que "le Conseil de sécurité, en coordination avec les parties prenantes nationales au Soudan, peut apporter le soutien nécessaire en faveur de tout accord de cessez-le-feu et veiller au respect des engagements". Exprimant sa vive condamnation des "atrocités commises par les Forces de soutien rapide (FSR), vendredi dernier dans le village d'Al-Sireha, où au moins 124 civils ont été tués", le groupe a souligné que "la coordination entre les mécanismes de médiation aux niveaux régional et international doit primer dans toute démarche visant à protéger les civils au Soudan", tout en veillant à préserver le rôle central de l'ONU et de l'Union africaine dans ces efforts et de coordonner avec le Gouvernement du Soudan afin de permettre l'acheminement des aides humanitaires et d'appuyer les mesures prises dans ce sens. Le Groupe A3+ a, dans ce contexte, affiché son soutien au Comité présidentiel ad hoc du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine, dirigé par l'Ouganda, en vue de relancer les efforts de paix au Soudan.

MORT DE MANUEL « GUAJIRO » MIRABAL :

Cuba perd plus que le trompettiste du Buena Vista Social Club

L'Institut cubain de la musique a annoncé le décès du trompettiste Manuel « Guajiro » Mirabal, à l'âge de 91 ans. Il fut l'une des figures du groupe Buena Vista Social Club.

Le musicien cubain Manuel « Guajiro » Mirabal, trompettiste du groupe Buena Vista Social Club, est décédé lundi 28 octobre 2024 à La Havane, à l'âge de 91 ans, a annoncé l'Institut cubain de la musique. Mirabal « est considéré comme l'un des plus grands trompettistes de Cuba et du monde », sa « mort représente une immense perte pour la musique et la culture cubaines », a indiqué l'Institut sur Facebook, précisant que les funérailles de Manuel Mirabal auraient lieu ce mardi dans la capitale.

70 ans de trompette

Né le 5 mai 1933 à Melena del Sur, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale cubaine, Manuel Mirabal avait commencé sa carrière musicale en 1951 et a ainsi joué de la trompette pendant plus de 70 ans. Il a été membre d'importants orchestres cubains, tels que le Conjunto Rumbahabana et le Riverside Orchestra, mais c'est sa participation au projet Buena Vista Social Club qui a contribué à sa renommée internationale.

Succès mondial

À la fin des années 1990, la star cubaine Juan de Marcos González, Nick Gold du label World Circuit et le guitariste américain Ry Cooder avaient persuadé ces anciennes gloires de l'âge d'or de la musique cubaine de se réunir et de revenir sur scène, quitte à sortir de la retraite pour certains. L'album enregistré en six jours, appelé Buena Vista Social Club en hommage à un club privé de la Havane qui avait fermé ses portes après la



révolution cubaine, fut d'emblée un succès phénoménal. Il a remporté un Grammy Award en 1998 et demeure l'album cubain le plus vendu de tous les temps.

Omara Portuondo perd « un grand ami »

« Merci pour tout cher ami », a réagi la diva du Buena

Vista, Omara Portuondo, sur les réseaux sociaux, en évoquant son « cher frère », un « grand ami, grand musicien, grand homme ». La chanteuse de 94 ans, connue pour sa voix chaude, a mis fin début octobre à sa carrière artistique.

La pop culture japonaise à l'honneur



En complément de l'exposition en cours, l'abbaye de Daoulas (Finistère) propose une plongée dans la pop culture japonaise. Du 28 octobre au 2 novembre 2024, les jeux vidéo, mangas, dessins animés nippons sont à l'honneur. Un karaoké est même annoncé. Ce mardi 29 octobre 2024, l'association Dizale, spécialiste du doublage en breton, sera présente pour initier les enfants au doublage de dessins animés japonais. Un Time's Up spécial est aussi programmé. Mercredi 30 octobre, l'illustratrice Nerlin Huchar sera présente pour animer un atelier de création de cartes Pokémon. L'après-midi du jeudi 31 octobre sera,

quant à elle, consacrée aux mangas.

Un atelier de dessins de manga, une initiation à la cuisine de bento...

La dessinatrice et mangaka Kriza Lied sera présente pour un atelier dessin de manga tandis que Marjorie Lampe de la librairie dialogue, évoquera l'histoire du manga lors d'une rencontre avec le public. Le vendredi 1er novembre 2024 mettra à l'honneur la cuisine de bento, avec un atelier conduit par Nanaé Guéguen-Watanabe de l'association logonnaise NAMI. La semaine se terminera en jeux et en chanson, puisque le samedi 2 novembre sont organisés un tournoi de retro-gaming et un défilé Cosplay.

Céleur Jean Hérard, peintre de la souffrance haïtienne

Céleur Jean Hérard, qui fut d'abord artisan puis l'un des sculpteurs majeurs de la nouvelle École haïtienne, s'est lancé depuis quelques années dans la peinture. Ses tableaux, marqués par la souffrance du corps et de l'esprit, constituent un puissant hommage aux difficultés que traversent ses contemporains en Haïti. Entretien*
*Bonjour, Céleur Jean Hérard. Vous exposez actuellement vos peintures à la galerie Christophe Person à Paris. Et ce que l'on voit à travers vos tableaux, ce qui est frappant, ce sont les corps en souffrance, les visages et les corps déformés. Avez-vous voulu peindre la souffrance que vit actuellement le peuple haïtien ?
*Céleur Jean Hérard : Oui, moi, je travaille sur la dépression du peuple haïtien, aussi sur la dépression mondiale de ce qui se passe dans le monde. À partir de là, j'essaie de travailler mes personnages parce que je suis très à l'écoute de ce qui se passe. Moi, je voyage beaucoup dans le monde, ici, en Europe, ou en Amérique, mais il faut dire vraiment qu'en Haïti, la situation est pire. Et franchement, ça impacte mon travail.

*Diriez-vous que vos peintures visent à guérir cette souffrance ?

*Céleur Jean Hérard : Oui, c'est vrai, c'est comme une forme de guérison de cette souffrance. Comme vous voyez, dans mon travail, il y a beaucoup de couleurs, beaucoup de formes, et vous avez l'impression que c'est une sorte de revendication pour dire au monde « c'est juste qu'il y a de la souffrance, mais il y a aussi

quelque chose d'autre, au-delà de la souffrance ». C'est ce que je voulais réellement mettre en avant pour pousser les êtres humains à prendre conscience [de cette violence, NDLR], pour qu'il y ait une prise de conscience. Pour qu'il y ait une autre réalité et qu'il y ait un monde beaucoup plus équilibré. C'est pour ça que dans mon travail, vous allez voir beaucoup de formes et beaucoup de couleurs. Je cherche un travail d'équilibre pour au moins pousser à cette prise de conscience et j'espère que cela va arriver.*
*J'ai lu dans une interview que vous disiez ne pas vous définir comme un artiste engagé, mais comme un témoin de votre époque.
*Céleur Jean Hérard : Alors c'est vrai, cette phrase, elle est sortie quand il y a eu des étudiants dans mon atelier — dans lequel on accueille beaucoup d'étudiants... Et souvent, ils essayent de me poser une étiquette d'artiste engagé. Et moi, je ne pense pas que c'est vraiment le terme approprié pour ce que je fais. Moi, je pense que je suis plutôt un témoin de ce qui se passe et du moment actuel. Parce que quand on me qualifie d'artiste engagé, je me dis souvent que cela peut être un peu dangereux. Parfois, il y a des étiquettes un peu extrémistes ou radicales... mais en réalité, on n'est pas toujours engagé, on est souvent juste témoin de ce qui se passe dans le lieu où l'on vit, dans l'espace où l'on est, de la ville, de la terre. Donc, moi, je ne suis qu'un témoin qui essaye de raconter en fonction de ma perspective comment je vois le monde, et surtout, comment je vois la vie en Haïti.



*Haïti a une grande tradition de peinture. Est-ce que cette tradition vous habite ? Est-ce que vous faites référence à cette tradition dans votre travail ?
*Céleur Jean Hérard : Je voudrais vous raconter une anecdote. Hier, Christophe Person [le galeriste, NDLR] a organisé un dîner à la galerie avec les collectionneurs. Et à un moment donné, pendant la conversation, on parlait de Basquiat [Jean-Michel Basquiat, peintre américain d'origine haïtienne né aux États-Unis, décédé en 1988,

NDLR]. Et des gens ont commencé à revendre Basquiat comme peintre haïtien. Moi, je disais qu'il fallait arrêter avec tout ça, car je pense qu'en Haïti, nous avons produit davantage que Basquiat. Peut-être même que nous avons déjà produit cinq Basquiat ! Entre le passé et le présent, nous avons démontré la force de notre créativité. Je pense qu'il faut regarder la peinture haïtienne telle quelle, sans faire référence à une identité venue d'ailleurs pour montrer vraiment la force du travail.

RDC:

À Kisangani, étudier dans une bibliothèque universitaire vieillissante

Dans le nord-est de la République démocratique du Congo, la bibliothèque centrale de l'Université de Kisangani souffre d'un manque criant de livres récents. Surnommée la cathédrale du savoir, cette bibliothèque, construite en 1978, propose 15 000 références, souvent trop anciennes pour être utiles. Conséquence : la consultation des livres par les étudiants est très faible. La poursuite de la numérisation est la solution proposée pour rendre attrayante cette bibliothèque auprès des étudiants. Assise dans la grande salle de lecture de la bibliothèque centrale de l'université de Kisangani, Unikis, Georgine Mbolele, étudiante, explique pourquoi elle préfère lire ses notes de cours ici. « Je fréquente la bibliothèque de l'Unikis pour des raisons d'étude, je viens souvent lire parce que le lieu est très calme, je viens souvent avec mes propres ouvrages. » L'insuffisance de livres récents ne facilite pas la recherche, selon Patrick Sungisa, étudiant à la faculté de droit. « La bibliothèque doit encore fournir des efforts pour faire en sorte qu'elle soit capable d'encaisser plusieurs ouvrages dans différents domaines, affirme-t-il, surtout dans le domaine juridique, pour qu'elle arrive à bien servir les étudiants. J'ai eu plusieurs fois à fréquenter la bibliothèque et je trouve qu'il y a carence d'ouvrages. » Claver Django, le directeur de la bibliothèque, explique différemment cette faible consultation. Pour lui, elle est due à un manque de goût pour la recherche. « Je crois que ce qui manque chez eux, c'est l'initiation à la recherche documentaire pour les pousser à chercher ce dont ils ont besoin. » Les solutions sont donc à chercher en dehors de la bibliothèque : « C'est le système même de l'enseignement qu'il faudrait un peu prendre à partie ; parce qu'on ne les pousse pas [les étudiants] vers la recherche documentaire, et je crois que c'est à cause de cela qu'on ne veut pas avoir la curiosité de trouver dans le fonds documentaire ce dont on a besoin. »

Aller vers le numérique

Pour pallier le manque de livres, les étudiants ont recours à internet. Certains y voient une solution pour relancer la bibliothèque. Il faut, disent-ils, qu'elle se numérise. « Compte tenu du budget d'abord, nous avons opté pour un système d'e-book qu'on télécharge, explique Claver Django, le directeur de la bibliothèque. C'est un peu moins cher par rapport aux moyens qu'on a, et pour cela, nous souhaitons de tous nos vœux avoir la coopération d'autres universités et d'autres partenaires étrangers, qui puissent nous aider à enrichir ce fonds documentaire, surtout sur le plan virtuel. » Un lot de 25 ordinateurs a déjà été remis par le gouvernement sur les 100 promis. À l'insuffisance des machines s'ajoute le difficile accès au courant électrique et au réseau internet.

Rumeurs autour de l'absence de Clint Eastwood à la première de Juré n°2

Le réalisateur âgé de 94 ans n'a pas assisté à la première mondiale de son nouveau film, au festival annuel AFI à Hollywood. Raisons de santé, rupture avec le distributeur... Les spéculations vont bon train. Il a brillé par son absence. Le réalisateur Clint Eastwood, âgé de 94 ans, n'a pas assisté à la première mondiale de son nouveau film, Juré n°2, au festival annuel AFI à Hollywood, dimanche 27 octobre, lors de laquelle les acteurs ont rendu un vibrant hommage à ce « patron » du cinéma américain. Le long-métrage, qui sort mercredi en France, est un thriller judiciaire haletant, où un juré découvre qu'il pourrait être lié de manière très intime au procès pour meurtre qu'on lui demande d'arbitrer. Il met en scène Nicholas Hoult, Toni Collette et J.K. Simmons, ainsi que Francesca Eastwood, la fille du cinéaste. « C'était très spécial de travailler avec une icône telle que Clint Eastwood », a déclaré Nicholas Hoult. « Évidemment intimidant (...), mais il a un sens de l'humour et un charme à toute épreuve. »

MÉDÉA:

Ouverture de la 12e édition du festival international de la calligraphie arabe

La 12e édition du festival international de la calligraphie arabe à laquelle prennent part de nombreux calligraphes nationaux et étrangers, s'est ouverte, hier lundi à la maison de la culture Hassan-El-Hassani de Médéa.

Soixante-deux calligraphes, dont une quarante issus de vingt-et-une wilaya, et vingt-deux autres calligraphes étrangers venus, entre autre, de Syrie, Egypte, Tunisie, Turquie, Jordanie, Lybie et d'Arabie Saoudite, participent à cette édition, a fait savoir le commissaire du festival, Abderrazak Karabernou. Une exposition renfermant pas moins de 120 œuvres calligraphiques de style classique et en lettrisme réalisées par les calligraphes présents, est accessible au public jusqu'au 31 octobre courant. Approchés par l'APS à l'ouverture du festival, des participants ont mis en exergue le haut degré de créativité qu'a connue la calligraphie arabe, notamment en Algérie, au cours des dernières années, soulignant les efforts déployés par les calligraphes, tant en Algérie qu'à travers le monde arabe, pour en faire un art à part entière. Selon le calligraphe jordanien, Rifat Mohamed Bouize, «la calligraphie arabe a évolué de façon très remarquable et a réussi



à se frayer une place parmi les autres arts, et cette évolution a été couronnée, en 2021, par son classement par l'Unesco en tant que patrimoine immatériel mondiale. «L'évolution de la calligraphie arabe a contribué à

perpétuer cet art ancestral et a permis l'émergence de nombreux jeunes talents qui vont, à leur tour, transmettre leur savoir-faire à d'autres générations et assurer la pérennité de cet art», a-t-il ajouté. Le

calligraphe algérien, Mustapha Meche, a estimé, pour sa part, que «la calligraphie arabe a réalisé un bond significatif grâce au travail artistique accompli par des générations de calligraphes et leur quête constante de créativité et d'originalité». En plus de l'exposition, la 12e édition du festival international de calligraphie arabe verra l'organisation d'ateliers de formation et la présentation de communications animées par des calligraphes professionnels, a indiqué Karabernou. Déclinée sous le slogan «A la Palestine, victoire et fidélité», cette édition rend hommage au parcours de l'artiste plasticien et ancien directeur du Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie, Mustapha Belkahla, décédé en 2023, a fait savoir le commissaire du festival. Un concours sera organisé durant ce festival et les trois meilleures œuvres en calligraphie classique et en lettrisme seront récompensées au terme de la compétition, a-t-il conclu.

Plus de 30 photographes à l'honneur au salon de la photographie

Plus de 30 photographes à l'honneur au salon de la photographie d'El Bayadh. Plus de 30 photographes professionnels prendront part à la 7ème édition du Salon national de la photographie, prévue du 31 octobre en cours au 2 novembre prochain, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Culture et des Arts.

80 photos seront exposées au hall Ghaza

Le chargé de l'information à la même direction, Ghrisi Fadhlou, a indiqué, à l'APS, que cette manifestation, organisée à l'initiative de la Maison de la culture et des arts Mohamed Belkheir, en coordination avec la direction du secteur, dans le cadre d'un programme festif élaboré à l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, verra la participa-

tion de plus de 30 photographes en provenance de 20 wilayas. « Environ 80 photos seront exposées au hall Ghaza de cet établissement culturel », a-t-il précisé. La manifestation, organisée sous le slogan : « La photo, mémoire de la résistance populaire », constituera une opportunité pour la mise en exergue des œuvres en lien avec les résistances populaires face au colonialisme français, les sites historiques, ainsi que les grandes figures de la Révolution nationale, a ajouté le responsable. Elle constituera aussi une occasion de mettre en valeur les différents sites touristiques et culturels du pays, a fait savoir la même source.

Ateliers photo et concours au rendez-vous

Ce rendez-vous culturel sera également marqué par la tenue d'ateliers animés par des photographes professionnels, ainsi que par des visites de plusieurs ré-



gions de la wilaya, où les nombreux sites naturels et touristiques, à l'instar de Ksar Bent El-Khass, le Bordj de Sidi Slimane et la région d'El Gour, dans la commune de Brizina, seront immortalisées par les photographes. Un

concours devant récompenser la meilleure photo de ce « Ksar » figure aussi au programme du Salon, qui sera clôturé par une opérette intitulée « La Révolution des hommes libres », a-t-on signalé.

ORGANISÉS PAR DEUX ASSOCIATIONS DES OUACIFS ; Deux ateliers sur la cartographie numérique en tamazight

La cartographie numérique a été, le week-end écoulé, l'objet de deux ateliers organisés par deux associations des Ouacifs, au sud de la wilaya de Tizi Ouzou. Encadré par l'ingénieur en informatique établi en France, Kamel Benramdhane, ces deux ateliers ont été initiés par l'association scientifique Iger n Tussna d'Iguer Adloune et l'association culturelle Tanekra d'Agouni Fourrou, dans la commune d'Aït Toudert. Lors de ces rencontres, l'animateur a considérablement mis à profit la présence significative de personnes des deux genres et d'un certain âge pour s'armer du maximum de toponymes à l'effet d'alimenter son projet. Un chantier lancé en 2013 par une équipe de

jeunes expatriés, notamment dans l'Hexagone qui consiste à réaliser une cartographie numérique en tamazight avec l'objectif ultime, selon Benramdhane, de réaliser un GPS dans la langue chère au Mammeri. Et notre interlocuteur s'est dit particulièrement satisfait de sa récolte le temps de ces deux ateliers au bout desquels il soutient avoir pu collecter plus de 500 toponymes entre noms de lieux, de sentiers, de cimetières, de fontaines, de cours d'eau et autres lieux-dits au niveau desdits villages d'Agouni Fourrou et d'Iguer Adloune mais également d'autres villages environnants et du chef-lieu de la commune d'Aït Toudert. Des noms qu'il a ainsi introduits dans

le logiciel libre Open Street Map. L'encadreur de ces deux ateliers affirme avoir pris attache avec certaines de ses connaissances et d'autres personnes qui lui ont été recommandées issues d'autres villages de la région, pour l'alimenter en toponymes car, dit-il, ce travail requiert le maximum de toponymes, ce qui ne pourrait se faire sans la contribution de tous. Et l'objectif de ces deux ateliers relayés sur les réseaux sociaux vise justement, précise notre interlocuteur, à vulgariser le projet et son importance dans la sauvegarde d'un plan sensible de notre patrimoine immatériel et de renforcer le lexique de notre langue dont elle a expressément besoin, et ce, en vue d'intéresser et d'impliquer

le maximum de personnes. A ce propos, Benramdhane se dit particulièrement satisfait de sa «récolte», tenant à exprimer sa reconnaissance aux deux associations et aux personnes qui lui ont été d'un précieux soutien lors de ces deux ateliers appelés à se renouveler prochainement, le concerné étant contraint de renouer d'avec son exil professionnel en France. Il faut rappeler qu'une ancienne étudiante de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou a consacré, il y a une vingtaine d'années, son mémoire pour l'obtention de sa licence en langue et culture amazighes à une étude sémiologique ayant concerné un corpus de pas moins de 350 toponymes du village d'Agouni Fourrou.

Nouvelle publication de Smail Yabrir

«Le Tropic du chien» est le titre du nouveau recueil de nouvelles, publié par le romancier Smail Yabrir, aux éditions Safsafa, en Égypte, a annoncé l'auteur sur sa page Facebook. Dans cette œuvre de 112 pages, Smail Yabrir explore des univers croisés, interrogeant la condition humaine, ses valeurs esthétiques, mo-

rales et ses questions existentielles.

9 nouvelles

Les récits s'appuient sur des observations du monde animal, narrés du point de vue des bêtes elles-mêmes, et donne la parole à des êtres inanimés, comme les arbres et les feuilles. Le recueil comprend neuf nouvelles, écrites à la première ou à la deuxième

personne : «Le Moulin», «Le Banquet du possible», «Le Rat d'or», «Un Homme à quatre heures du soir ou du matin», «Le Chapeau de l'étranger», «Le Sauvetage de l'arbre kidnappé», «Le Joueur de feuilles», «La Famille Pitchou Errante» et «Une confusion allemande». Dans la plupart des histoires, une complicité s'instaure entre

l'homme, l'animal et leur environnement, et le conflit autour de l'espace, du temps et du destin devient une constante. Les nouvelles explorent les états psychologiques des personnages, analysant les relations humaines, la perception que les individus ont les uns des autres et leurs intériorités.

Un riche programme culturel pour la Commémoration du 1er Novembre

L'établissement Art et culture de la wilaya d'Alger organise, tout au long de la semaine, une série d'activités culturelles variées à l'occasion de la commémoration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre. Ces événements incluent des projections de films, des expositions artistiques, ainsi que des expositions de photographies, toutes dédiées à la célébration du 1er Novembre, cette date cruciale de l'histoire nationale.

Préserver la mémoire collective

L'objectif est de préserver la mémoire collective et d'ancrer les valeurs historiques qui ont façonné l'identité nationale dans l'esprit des jeunes générations. La salle de cinéma Sahel, à Chéraga, propose aujourd'hui à 14h la projection du film «Tayara Safra» (ou «L'Avion jaune»), réalisé par Hadjer Sebata. Ce court-métrage fictif présente une narration poignante sur les atrocités commises par l'armée coloniale française durant la guerre de Libération nationale. La séance de 13h sera dédiée au film historique «Nous n'étions Héros» du réalisateur Nasredine Guenifi. Inspiré du livre «Le Camp» de l'écrivain et résistant Abdelhamid Benzine, ce film raconte les souffrances d'un groupe de militants dans un camp militaire de Médéa, ainsi que les diverses méthodes de torture auxquelles ils ont été soumis. A 17h15, la dernière projection de la journée sera consacrée au film «Le Drapeau» d'Ahmed Agoune, qui illustre la résistance des villageois contre l'occupation coloniale à travers l'amitié entre deux enfants. Le 30 octobre, la première projection débutera à 11h avec le film «El Mounadama El Siria», suivie de «Zabana» et du célèbre film «Hors la Loi».

Exposition de livres et de photographies historiques à Bab El Oued

Jeudi prochain, la journée commencera à 11h avec «La Bataille d'Alger», suivie à 14h du film «Héliopolis» de Djafere Gacem. Enfin, vendredi 1er novembre, le long-métrage «Saliha», réalisé par Mohamed Sahraoui, sera projeté à 15h, suivi d'une séance de «El Sakia» de Mehdi Tsabasset, qui dépeint les sacrifices et la souffrance du peuple algérien durant les événements tragiques de Sakiyet Sidi Youssef. Le samedi, les projections commenceront avec «Zabana» à 11h, suivi d'une rediffusion de «Tayara Safra».

Jack Jones, l'interprète du générique de La Croisière s'amuse, est mort

Le crooner américain s'est éteint le 23 octobre à 86 ans dans un hôpital en Californie, après s'être battu pendant deux ans contre une leucémie. Le célèbre crooner américain Jack Jones, connu pour avoir interprété le générique de la série «La Croisière s'amuse» (*The Love Boat*), est décédé à l'âge de 86 ans, ce mercredi 23 octobre. Sa belle-fille, Nicole Whitty, a annoncé la nouvelle à «The Hollywood Reporter», précisant que Jack Jones s'était éteint dans un hôpital en Californie, où il luttait contre une leucémie depuis deux ans. Né en 1938 dans une famille d'acteurs, Jack Jones avait gagné une notoriété importante dès 1962 avec sa chanson romantique «Lollipop and Roses», qui lui avait valu un Grammy Award. Au cours de sa longue carrière, il a sorti environ 50 albums, consolidant sa réputation dans le genre musical des crooners, souvent comparé à des icônes comme Frank Sinatra. Bien que sa carrière soit riche et variée, son interprétation du générique de «The Love Boat» est sans doute la plus emblématique. La série, diffusée entre 1977 et 1986, avec près de 200 épisodes, est devenue culte, en partie grâce à la voix charismatique de Jack Jones sur son générique inoubliable.

Des pères fondateurs de l'intelligence artificielle redoutent que leur création échappe à tout contrôle

Un groupe de spécialistes, dont deux des pères fondateurs de l'intelligence artificielle, se sont réunis pour échanger sur les « risques catastrophiques » de l'IA.

Pour éviter un scénario où elle échappe au contrôle humain, ils proposent un cadre réglementaire, avec les modèles inscrits sur un registre. Les risques inhérents à l'intelligence artificielle continuent à diviser les spécialistes du domaine. Tandis que certains n'y voient qu'un outil relativement inoffensif, d'autres s'inquiètent qu'il pourrait échapper au contrôle des humains. C'est le cas notamment de Geoffrey Hinton et Yoshua Bengio, considérés comme deux des pères fondateurs de l'IA, ayant reçu le prix Turing en 2018 pour leurs travaux sur l'apprentissage profond, avec le français Yann LeCun. Les deux hommes étaient récemment à la troisième rencontre Idais (Dialogues internationaux sur la sécurité de l'IA) qui s'est tenue à Venise et qui a réuni différents spécialistes du



secteur. Le groupe a publié un communiqué soulignant les risques liés à l'arrivée imminente - ou au plus tard, d'ici quelques décennies - d'une IA capable de dépasser l'intelligence humaine.

Un cadre réglementaire en trois points
Également signé par des noms comme Zhang Ya-Qin, ancien président du géant chinois Baidu, ou encore Stuart Russell, le communiqué met en avant trois propositions pour éviter

des scénarios catastrophiques. Tout d'abord, la communauté internationale devrait mettre en place des accords et institutions pour permettre d'inscrire les modèles d'IA sur un registre et de communiquer tout incident. Ensuite, les développeurs devraient être tenus de démontrer la sûreté de leurs modèles si leurs capacités dépassent certains seuils. Enfin, il faudrait une recherche mondiale indépendante sur la sécurité de l'IA qui peut vérifier la validité des affirmations en matière de sécurité formulées par les développeurs. Cependant, le communiqué ne donne pas de pistes sur ce qui pourrait constituer un risque, ni quels seuils devraient être mis en place. Ce n'est pas la première fois que Geoffrey Hinton s'exprime sur ce sujet. Il avait notamment démissionné de chez Google en 2023 pour être libre de partager ses inquiétudes sur le développement de l'intelligence artificielle.

Apple aurait deux ans de retard sur l'intelligence artificielle

Dans sa traditionnelle newsletter du dimanche, le journaliste de Bloomberg Mark Gurman dévoile une information de taille à propos d'Apple : selon divers employés de la firme, l'entreprise à la pomme accuserait d'un retard de deux années par rapport à la concurrence dans le domaine de l'intelligence artificielle. En juin dernier, Apple a dévoilé les fonctions Apple Intelligence lors de la WWDC 2024, dévoilant ainsi les plans de la firme par rapport à l'intelligence artificielle. Nous avons alors pu constater de nombreux ajouts et nouvelles fonctions liées à l'IA, mais tout ceci a également inscrit la stratégie de la firme dans le marbre : son but, contrairement à Microsoft, Google ou Meta, n'est pas de proposer sa propre intelligence artificielle générative, mais bel et bien de se servir de celle des autres.

"2 ans de retard sur l'intelligence artificielle générative par rapport aux leaders de l'industrie"

Apple Intelligence s'appuie en effet principalement sur des modèles pouvant s'exécuter sur l'appareil, ce qui signifie qu'il est nécessaire de posséder une puce A17 ou M1 (ou ultérieur) avec 8 Go de mémoire vive pour en profiter. Le fait qu'Apple Intelligence fonctionne directement en local limite ainsi le volume d'information, ce qui explique pourquoi Apple a en parallèle annoncé un partenariat avec OpenAI pour intégrer ChatGPT dans l'ensemble du système, pour les utilisateurs qui le souhaitent. Cette intégration de ChatGPT-4o cache un problème plus grand : selon Gurman, l'intelligence artificielle maison d'Apple a des années de retard. Le journaliste avance ainsi que ChatGPT-4o proposerait des réponses 25% plus précises que Siri, et peut par ailleurs répondre à 30% de questions supplémentaires par rapport à l'assistant d'Apple. Puis il ajoute : "quelques employés d'Apple considèrent que la technologie d'intelligence artificielle générative d'Apple a au moins deux ans de retard par rapport aux leaders de l'industrie". Alors, quelle est la stratégie d'Apple pour combler ce retard ? Selon Gurman, d'ici 2026, Apple Intelligence devrait tourner sur tous les appareils Apple avec un écran, cela incluant iPad, iPhone SE et modèles moins onéreux. D'autre part, les fonctions du service devraient alors être beaucoup plus poussées. Reste à déterminer comment ces fonctionnalités seront intégrées, et si elles seront bien acceptées par les utilisateurs. Pour rappel, chez nous, Apple Intelligence ne sera pas disponible avant 2025.

La guerre à l'ère de l'intelligence artificielle

Dans son récent ouvrage « La guerre à l'ère de l'intelligence artificielle » paru en octobre, Laure de Roucy-Rochegonde s'interroge sur la façon dont l'intelligence artificielle et les armes autonomes peuvent remettre en cause le contrôle humain, politique et juridique, de l'usage de la force.

"Sur l'intelligence artificielle, tout est en train d'être chinois ou américain", alerte Enrico Letta

L'Europe est-elle condamnée à l'effacement, à l'écrasement, entre la Chine et les États-Unis ? Enrico Letta estime que l'Europe est à un point de bascule, il propose des solutions et des idées nouvelles pour l'Europe. "On se bat pour le drapeau européen plus à l'extérieur de l'Europe qu'on ne le fait à l'intérieur de l'Europe", affirme Enrico Letta, ancien chef du gouvernement italien et président de l'Institut Jacques Delors, après les élections législatives en Géorgie. Les résultats sont contestés. Des dizaines de milliers de Géorgiens ont manifesté lundi à Tbilissi avec l'opposition pro-européenne pour dénoncer le résultat de législatives "volées" selon eux par le parti au pouvoir qu'ils accusent d'orienter le pays vers Moscou, et dont Bruxelles et Washington ont

critiqué le déroulement. "Chez nous, on donne pour acquises beaucoup de conquêtes qui en réalité ne le sont pas du tout", poursuit Enrico Letta, qui publie "Des idées nouvelles pour l'Europe".

Quel avenir pour l'Europe ?

Selon lui, le risque pour l'Europe est de devenir une colonie des États-Unis et de la Chine : "C'est ce qui est en train de se passer si on ne change pas, si on ne s'intègre pas dans les domaines clef de l'innovation, des marchés financiers, de l'énergie et des télécommunications." "On est 27 et chaque pays a son marché financier propre, on a la même monnaie. Quelle est la conséquence de tout ça ? Tout est train de devenir américain. 300 milliards d'euros d'épargne s'en vont aux États-Unis et renforcent les entre-



prises américaines. Et ils reviennent en Europe acheter nos entreprises avec notre argent." Il regrette cette division qui règne, selon lui, entre les pays européens.

La Maison Blanche encourage l'utilisation de l'intelligence artificielle au sein du gouvernement tout en veillant à la sécurité et aux garde-fous



L'administration Biden a dévoilé jeudi des plans visant à promouvoir l'intelligence artificielle au sein du gouvernement fédéral pour des raisons de sécurité nationale, tout en précisant que son adoption devait toujours tenir compte de valeurs telles que la protection de la vie privée et les droits civiques. Dans un mémo, la Maison Blanche a demandé aux agences américaines

"d'améliorer la sécurité et la diversité des chaînes d'approvisionnement en puces (...) en tenant compte de l'IA". Elle donne également la priorité à la collecte d'informations sur les opérations menées par d'autres pays contre le secteur américain de l'IA et à la transmission rapide de ces informations aux développeurs d'IA pour les aider à sécuriser leurs produits. Mais ces efforts doi-

vent également protéger les droits de l'homme et les valeurs démocratiques. Cette directive est la dernière mesure prise par l'administration du président américain Joe Biden pour s'attaquer au problème de l'IA, alors que les efforts du Congrès pour réglementer cette technologie émergente sont dans l'impasse. Le mois prochain, il organisera un sommet mondial sur la sécurité à San Francisco. L'année dernière, Joe Biden a signé un décret visant à limiter les risques que l'IA fait peser sur les consommateurs, les travailleurs, les groupes minoritaires et la sécurité nationale. L'IA générative peut créer du texte, des photos et des vidéos en réponse à des questions ouvertes, ce qui suscite à la fois de l'enthousiasme pour son potentiel et des craintes qu'elle puisse être utilisée à mauvais escient et qu'elle puisse prendre le dessus sur l'homme, avec des effets catastrophiques. L'évolution rapide de

cette technologie a incité les gouvernements du monde entier à chercher à réglementer le secteur de l'IA, qui est dirigé par des géants de la technologie tels que OpenAI, soutenu par Microsoft, Google et Amazon, d'Alphabet, et de nombreuses start-ups. Si le mémo de jeudi insiste sur l'utilisation de l'IA par les gouvernements, il demande également aux agences américaines de "surveiller, évaluer et atténuer les risques de l'IA liés aux atteintes à la vie privée, aux préjugés et à la discrimination, à la sécurité des individus et des groupes, et à d'autres violations des droits de l'homme". La directive prévoit également un cadre permettant à Washington de collaborer avec ses alliés pour veiller à ce que l'IA "soit développée et utilisée dans le respect du droit international, tout en protégeant les droits de l'homme et les libertés fondamentales".

Généatique 2025, sous le signe de l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle est un concept dont les médias nous rebattent les oreilles, mais qui reste abstrait tant qu'on n'en a pas vu les effets réels. Avec sa nouvelle version millésimée 2025, Généatique frappe fort l'univers généalogique en intégrant ses premiers outils basés sur l'intelligence artificielle. François Lerebourg et son équipe ont déterminé deux axes très concrets pour lesquels l'IA vient en aide aux utilisateurs du logiciel : l'aide à la transcription paléographique et la rédaction de notices. Depuis 2020, Généatique intègre un module d'aide à la transcription d'actes en affichant sur un

même écran une image et une zone de texte. Jusqu'à présent, l'utilisateur lisait l'acte et en transcrivait manuellement les lignes une à une. Aujourd'hui, Généatique 2025 mûche le travail des généalogistes en effectuant une pré-transcription des actes réalisée par l'IA. Ainsi, en un seul clic, vous voyez s'écrire automatiquement la transcription de l'acte manuscrit dans le traitement de texte de Généatique. Vous pouvez ensuite améliorer, augmenter ou corriger si besoin cette pré-transcription. Le résultat de nos tests est tout à fait probant, évidemment plus fiable avec des actes propres et contrastés

qu'avec des pages souillées ou d'une écriture très ancienne. L'intelligence artificielle dans Généatique 2025, c'est aussi la rédaction et la présentation des « notices ». Là encore, l'outil « notices » existait dans les précédentes versions du logiciel mais n'intégrait pas l'IA. Pour mémoire, une « notice » est un texte d'information que l'on peut rattacher à une rubrique. Il peut s'agir, par exemple, de la présentation d'un métier ancien, de l'étymologie d'un prénom, de l'histoire d'un lieu, etc. Imaginons que vous ayez créé une notice sur le métier ancien de taillandier. Chaque fois que vous indi-

quez cette profession pour un individu de votre arbre, la notice vient s'insérer dans la fiche de ce dernier, pour vous rappeler que cet artisan fabriquait des outils tranchants et raconter l'histoire de son art. Jusqu'à présent, la rédaction d'une « notice » se faisait à la main et demandait des recherches documentaires complétées de talents organisationnels et rédactionnels. Aujourd'hui, en un seul clic, Généatique 2025 rédige pour vous la « notice » du taillandier (et de tout autre terme d'une rubrique concernée), copieusement documentée et structurée comme une véritable fiche pédagogique. De nombreuses autres

nouveautés vous surprendront également du côté des arbres avec la bascule possible de certaines générations à la verticale pour prendre moins de place dans les tableaux de descendance, l'indexation complète des individus cités dans les documents rédigés, l'impression professionnelle automatisée des livres, l'utilisation possible de caractères d'alphabets non latins pour les noms, prénoms et lieux, ou encore de nouveaux thèmes clairs et sobres pour un meilleur confort de lecture. Autant d'améliorations que nous détaillerons dans notre numéro 275 à paraître fin novembre.



Mercredi 30 Octobre 2024

APRES UN SEJOUR DANS UN CENTRE D'AMAIGRISSEMENT

Le plus gros chat du monde meurt
Crumbs, le chat le plus gros du monde qui pesait 17 kg, est mort samedi dernier après avoir suivi un régime dans une clinique spécialisée en Russie. Le plus gros chat du monde est mort samedi dernier, annonce le New York Post lundi. Crumbs avait été récemment envoyé dans un centre d'amaigrissement dédié aux animaux en Russie. Il avait perdu environ trois kilos. Puis, il avait ressenti soudainement des problèmes respiratoires et est décédé d'une défaillance multiviscérale, précise NewsX. « Il s'est battu avec acharnement », a confié au Economic Times Galiana More, qui gère la clinique vétérinaire qui a accueilli le félin. Avant, « il ne présentait aucun signe d'essoufflement ou de problèmes digestifs », a-t-elle confirmé. « Cela nous fait mal de ne pas avoir pu découvrir son état plus tôt, de ne pas avoir pu l'aider. »

Widad.N

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
14 morts et 186 blessés en 24 heures

Quatorze personnes sont décédées et 186 autres ont été blessées dans accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, indique, ce mardi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Ouargla avec 11 morts et un 1 blessé dans une collision entre un minibus et un camion semi-remorque, survenue à 140 km de la commune de Barma, note la même source. D'autre part, la Protection civile ont effectué plusieurs opérations de sauvetage de personnes en situation de danger dans les wilayas de Laghouat, El Bayadh, Tiaret, Ouled Djellal, et Naâma, affectées par de fortes pluies orageuses, ajoute le communiqué.

MOZAMBIQUE :

Au moins onze morts dans des manifestations post-électorales

La police du Mozambique a tué au moins 11 personnes et en a blessé plus de 50 autres lors de violences post-électorales, a affirmé mardi l'organisation Human Rights Watch. Des manifestations ont secoué ce pays d'Afrique australe depuis que le parti Frelimo, au pouvoir depuis 1975, a été déclaré vainqueur des élections du 9 octobre. Des centaines de partisans de l'opposition sont descendues dans la rue la semaine dernière, donnant lieu à des affrontements avec la police anti-émeute. « Les forces de sécurité mozambicaines ont tué au moins 11 personnes », a dénombré HRW dans un communiqué, ajoutant que « plus de 50 personnes ont été grièvement blessées par balle » les 24 et 25 octobre.

PETROLE :

Le Brent à 71,89 dollars à Londres

Les cours du pétrole remontent légèrement, ce mardi matin, la perspective d'une intensification des tensions au Moyen-Orient à plus long terme n'étant pas complètement écartée par le marché. Vers 11h, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, prend 0,66% à 71,89 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, gagne 0,65%, à 67,82 dollars. Certains négociants envisagent la possibilité que les tensions au Moyen-Orient aillent durer plus longtemps, expliquent des analystes. Par ailleurs, l'annonce faite par le département de l'Energie des Etats-Unis (DOE) "qu'il chercherait à augmenter de 3 millions de barils supplémentaires sa réserve stratégique de pétrole", tire les prix de l'or noir à la hausse, indiquent-ils.

MCO :

Chelle pourrait apporter des changements face aux Sanafirs

La préparation du prochain match face au Chabab de Constantine bat son plein pour les Hamraoua, ou le coach continue de programmer deux séances par jour, avec notamment des séances vidéos, pour corriger les erreurs et préparer l'empoignade de samedi prochain au stade Hadeff Miloud à partir de 17H45. Le coach Chelle et son staff essaient d'inculquer aux joueurs leur philosophie de jeu, mais aussi leur ambition, puisqu'ils veulent gagner le maximum de matches, notamment pour la prochaine partie face au CSC. Un match qui ne sera pas facile, vu qu'il aura lieu sans la présence des supporters en raison de la sanction du huis-clos de la LFP, mais aussi vu le standing de l'adversaire, qui n'est d'autre que l'un des trois leaders du championnat après six journées. Malgré cela Chelle ne parle avec ses éléments que de la victoire et il insiste pour garder les trois points à Oran, lui qui essaye de corriger les erreurs de son équipe, d'ailleurs, il était déçu de la production générale de sa troupe vendredi dernier au stade du 5 juillet face au PAC, il vient aussi de prendre le maximum d'informations sur son adversaire afin de voir les points forts et surtout les points faibles afin de venir à bout de cette équipe qui sera redoutable, avec notamment un coach qui connaît bien la maison du MCO, puisqu'il entraîna l'équipe la saison dernière. Pour ce match il se pourrait bien que le coach fasse des changements, surtout qu'il n'était pas vraiment satisfait, mais en même temps les décisions seront par rapport à l'état de forme



de certains joueurs, notamment Tarek Aggoune, qui semble-t-il a ressenti des douleurs à nouveau, lui qui devrait normalement jouer d'entrée dans l'axe de la défense avec Kerroum. Reste à savoir si Belharane continuera de jouer à gauche ou si c'est Chaouche Mâamar qui jouera dans ce poste. On attend si le coach maintiendra sa confiance à Bakouh et au milieu de terrain peut-être que Juba et Boukholda retrouveront leurs palaces de titulaires. Quelque soit l'équipe avec laquelle le MCO jouera, les poulains de Chelle feront tout pour gagner afin de s'approcher encore plus du peloton de tête tout en sachant que 4 points seulement séparent le MCO des trois leaders...

L.Nacer

GAZA :

Au moins 100 morts au nord de la bande de Gaza après une frappe israélienne



La Défense civile à Gaza a donné mardi à la mi-journée un nouveau bilan de 93 personnes tuées dans la frappe israélienne noc-

turne sur un immeuble d'habitation de Beit Lahia, dans le nord du territoire palestinien. « Le nombre de martyrs du massacre de la résidence familiale des Abounasr à Beit Lahia s'élève à 93, et 40 personnes environ sont toujours portées disparues sous les décombres », a indiqué à l'AFP Mahmoud Bassal, le porte-parole de la Défense civile. Il a précisé que l'immeuble se trouvait à Beit Lahia, où comme dans le reste du nord de la bande de Gaza les secouristes disent ne plus pouvoir travailler. Sollicitée par l'AFP, l'armée israélienne a dit examiner ces informations. « L'explosion a eu lieu la nuit. J'ai d'abord pensé qu'il s'agissait de bombardements, mais quand je suis sorti après le lever du soleil, j'ai vu des gens extraire des corps, des membres et des blessés des décombres », a raconté Rabie al-Chandagly, 30 ans, qui s'était réfugié dans une école voisine. « La plupart des victimes sont des femmes et des enfants. »

Widad.D

EXPOSITION DE NOUREDINE KICHOU :

Au royaume de la nature et du patrimoine

Noureddine Kichou expose à la galerie Aïcha Haddad, à Alger, une vingtaine de ses œuvres sous l'intitulé « Liens de la nature et du patrimoine ». Une immersion dans un univers verdâtre où la sérénité de la nature complémente le patrimoine rural des différents coins de l'Algérie. Organisée par l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, l'exposition se poursuit jusqu'au 4 novembre pour proposer aux férus des arts plastiques un florilège de toiles qui invitent à la contemplation, à la réflexion et au ravissement. « L'artiste est le produit de son environnement », comme l'affirme la sociologie et l'artiste, lui-même, qui rend hommage à son village natal, Tizi N' Béchar au nord de la wilaya de Sétif. Revendiquant sa ruralité et déplorant la perte progressive des composantes patrimoniales de la campagne, Noureddine Kichou peint des traditions socioculturelles et des paysages pastoraux avec un choix judicieux de couleurs. « Plus de 80% des Algériens vivaient à la campagne dans les années 1970 et chaque citoyen avait de forts liens familiaux et amicaux avec la campagne, hélas ce n'est plus le cas aujourd'hui. »

Mèriem.K



INDE :

Une explosion accidentelle lors d'un feu d'artifice fait plus de 150 blessés

Deux personnes ont été arrêtées dans le sud de l'Inde après une explosion accidentelle survenue lors d'un feu d'artifice qui a fait plus de 150 blessés, dont huit grièvement touchés, a-t-on appris mardi 29 octobre auprès de la police. L'accident a eu lieu lundi soir autour d'un temple hindou à Nileschwaram, dans l'État du Kerala, où des centaines de fidèles s'étaient réunies pour assister à un feu d'artifice, selon des images diffusées par la presse indienne. Sur ces vidéos, on peut entendre une succession d'explosions de pétards avant de voir se former une énorme boule de feu qui s'élève dans le ciel. « Huit personnes se trouvent actuellement dans un état critique et un total de 154 autres ont été blessées, dont 97 hospitalisées », a rapporté à l'AFP la cheffe de la police locale, Shilpa Dyavaiah.

AUTRICHE :

Le maire d'une commune tué par balles, le suspect activement recherché par la police

En Autriche, un homme est recherché après le meurtre du maire d'une commune et d'un ancien responsable de la chasse. Le suspect serait impliqué dans un conflit concernant les droits de chasse. La police autrichienne a lancé une vaste opération de recherche ce lundi pour appréhender un homme de 56 ans, soupçonné d'avoir tué le maire de Kirchberg ob der Donau, une petite commune de Haute-Autriche, ainsi qu'une autre personne dans ce qui pourrait être un différend lié aux droits de chasse. La zone a été complètement bouclée, et les autorités locales ont mis en garde contre un suspect potentiellement armé et « extrêmement dangereux », a indiqué Ulrike Handlbauer, porte-parole des forces de l'ordre, à la télévision autrichienne ORF.

PAKISTAN :

Un policier protégeant la campagne anti-polio tué dans une attaque

Un policier chargé de la protection d'une campagne de vaccination contre la polio dans le nord-ouest du Pakistan, frontalier de l'Afghanistan, a été tué ce mardi, a indiqué à l'AFP un responsable policier. Au Pakistan, seul pays au monde avec l'Afghanistan où la poliomyélite reste endémique, les attaques d'islamistes sur les équipes de vaccination sont courantes. Mi-septembre, un coordinateur de la lutte contre la polio et un policier avaient été tués dans la même province du Khyber Pakhtunkhwa

Rodri, Ballon d'Or

Rodri est devenu le troisième joueur espagnol à remporter le Ballon d'Or. Rodri, milieu de terrain de Manchester City, vainqueur de la Premier League et de l'Euro avec la Roja, a devancé Vinicius Junior et Jude Bellingham du Real Madrid. Soixante-quatre ans après Luis Suarez (1960), qui avait lui-même succédé à Alfredo Di Stefano (1957 et 1959), le milieu de terrain de Manchester City est devenu le troisième joueur espagnol à remporter le Ballon d'Or.